

# Questions, parallèles, interprétations et restitutions

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **117 (2010)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## XII Questions, parallèles, interprétations et restitutions

Nous venons de voir dans les grandes lignes, et parfois dans le détail, l'évolution de ce site aussi loin que nous le permettent la réunion et la confrontation des données anciennes et nouvelles. Celles-ci ne portent au final que sur une faible superficie au regard de l'emprise globale présumée du complexe palatial, dont certains secteurs non explorés peuvent encore receler des informations susceptibles de venir compléter, voire corriger le schéma évolutif et les propositions de restitution avancés ici.

Cette synthèse débouche sur plusieurs questions essentielles que suscitent le développement architectural de cette demeure au destin exceptionnel, ainsi que certaines découvertes faites à l'intérieur de son enceinte. Elles mettent en exergue une problématique qui concerne à la fois son étendue, sa relation avec l'établissement tout aussi singulier de l'*insula* 7, la nature des activités qui s'y sont déroulées et, en corollaire, les fonctions d'un tel ensemble monumental à l'époque sévérienne.

Établi en marge du centre administratif, cet édifice n'en reste pas moins intrinsèquement lié à la trame citadine, du moins dans sa phase d'extension maximale. Son mode d'évolution amène également à s'interroger sur la fonction du noyau résidentiel d'origine et sur l'intégrité architecturale de ce dernier, que les commanditaires de ses agrandissements successifs, respectueux du projet initial, ont manifestement tenu à préserver.

### Parallèles architecturaux

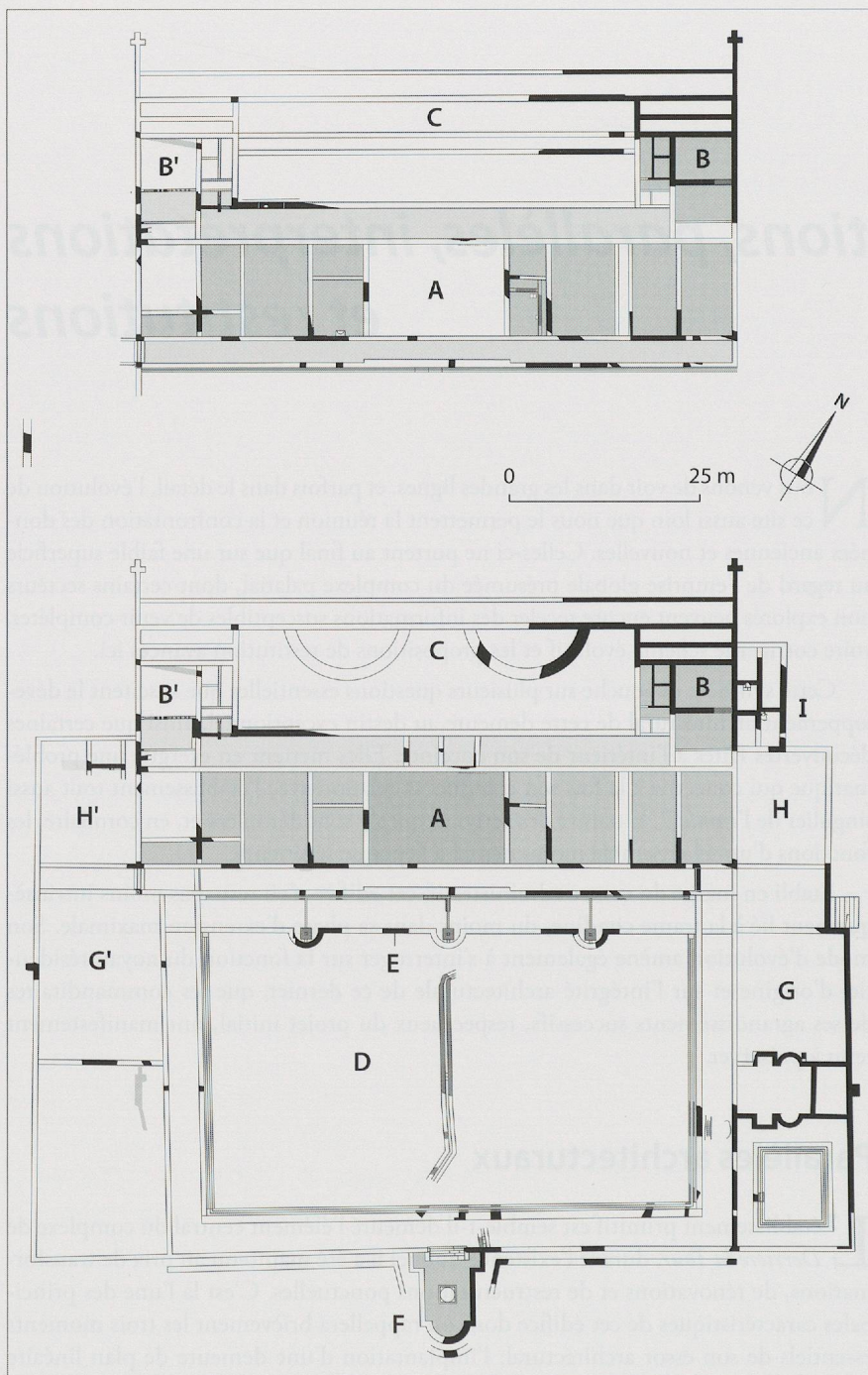
L'établissement primitif est semble-t-il demeuré l'élément central du complexe de *Derrière la Tour*, durant l'existence duquel il a été maintenu au prix de transformations, de rénovations et de restructurations ponctuelles. C'est là l'une des principales caractéristiques de cet édifice dont on rappellera brièvement les trois moments essentiels de son essor architectural : l'implantation d'une demeure de plan linéaire à l'époque néro-flavienne (état 2), puis l'intégration, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, d'une première série de bâtiments s'organisant autour d'un immense péristyle (état 3), et enfin une monumentalité accrue de façon spectaculaire à la période sévérienne (état 4A), suite à l'adjonction de nouvelles unités qui, doublant sa superficie, rattache le complexe à la sphère des constructions palatiales.

Si, dans son organisation et son développement durant les deux premiers siècles de notre ère (fig. 221), l'ensemble résidentiel trouve plusieurs parallèles au sein du *corpus* des *villae* et des riches demeures provinciales, il s'en distingue avant tout par sa fulgurante extension au III<sup>e</sup> siècle (fig. 222), qui va le voir s'accoler et s'étendre même à l'un des quartiers réguliers de la ville.

### Typologie du plan originel

La forme de la demeure primitive, à corps rectangulaire allongé et à galerie de façade à portique limitée par des pavillons d'angle saillants, se range sans équivoque parmi la catégorie des «*Portikusvillae mit Eckrisaliten*» figurant dans la typologie de base définie par K. M. Swoboda<sup>1</sup>. Cette version élaborée de la simple *villa* à galerie de façade,

<sup>1</sup> Cf. SWOBODA 1969<sup>2</sup>, chap. IV.



**Fig. 221**

Avenches, Derrière la Tour. Plans schématiques des vestiges de la résidence des états 2 (en haut) et 3 (en bas).

qui apparaît au nord des Alpes dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et qui dérive du modèle italique à portique, est récurrente au sein des établissements ruraux et suburbains du monde provincial<sup>2</sup>. L'édifice résidentiel de Nennig D, érigé vers la fin du II<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, constitue l'un des exemples les plus remarquables de monumentalisation de demeures conçues suivant un tel plan. Pour l'application de ce schéma dans l'Antiquité tardive, on peut également renvoyer à certaines *villae* du Sud-Ouest de la Gaule, telles celles de Sana (Haute-Garonne, F), de *Pont d'Oly* à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques F) ou encore du *Palat*, à Saint-Emilion (Gironde F)<sup>4</sup>. Ce type de plan va généralement de pair avec une ordonnance interne dont l'élément central est une grande salle ou un hall souvent en position axiale<sup>5</sup>, comme c'est le cas pour la demeure avenchoise. Cette dernière trouve notamment un étroit parallèle sur le territoire helvète avec la *villa* de Colombier, dans le canton de Neuchâtel<sup>6</sup>: le plan de son deuxième état présente de nombreuses similitudes avec celui de *Derrière la Tour*: outre sa forme rectangulaire allongée, aux dimensions sensiblement égales (82 x 12,50 m), cet édifice est étagé sur deux niveaux et possède une galerie qui, placée au-dessus d'un cryptoportique, est encadrée de deux pavillons saillants (fig. 223: II).

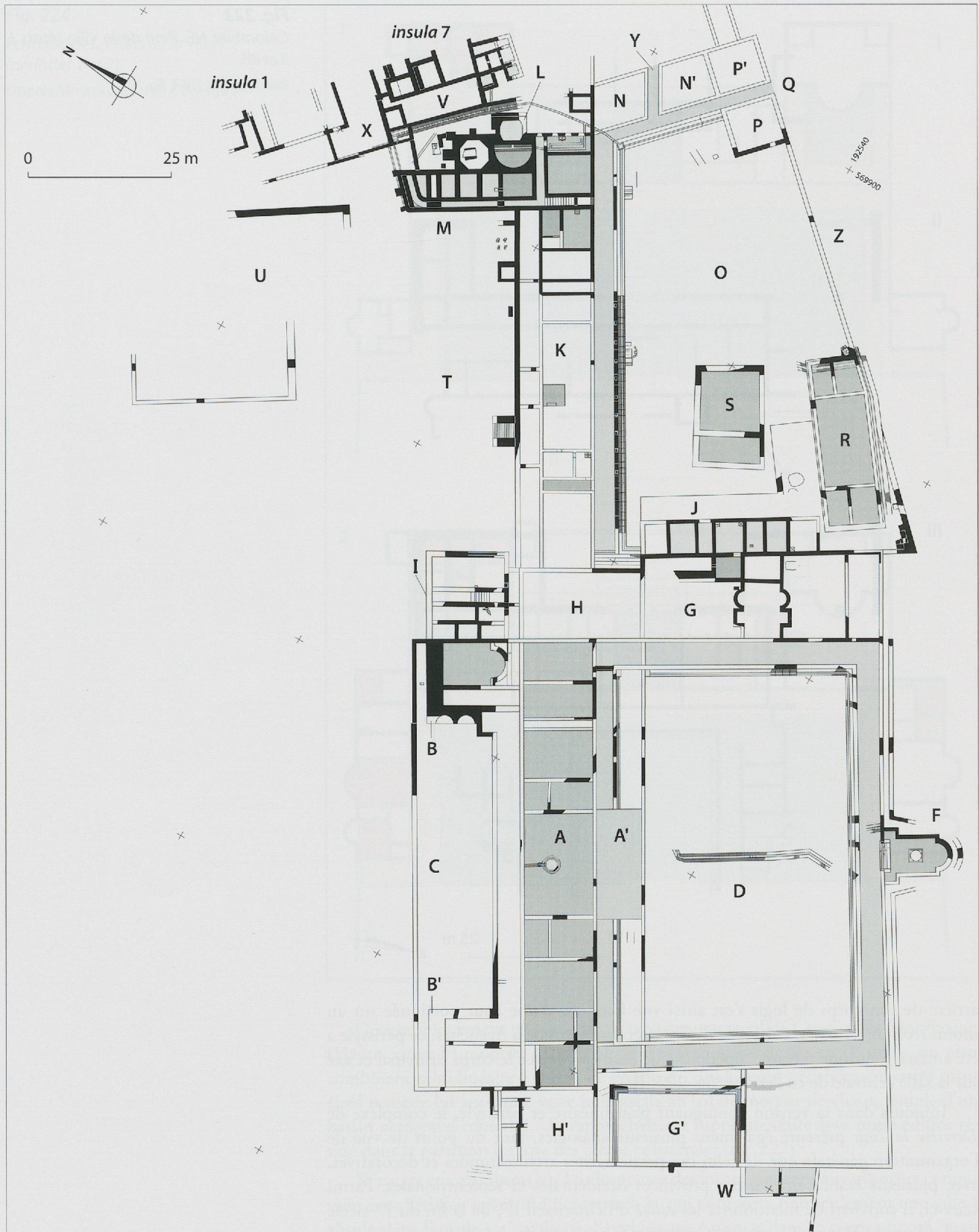
2 Cf. GROS 2001, p. 322-349, en particulier p. 324-327.

3 Cf. GROS 2001, p.328-329 et fig. 365-366; VAN OSSEL 1992, p. 283-284 et fig. 94.

4 Cf. BALMELLE 2001, p. 139-144 et fig. 343-347.

5 Cf. GROS 2001, p. 327.

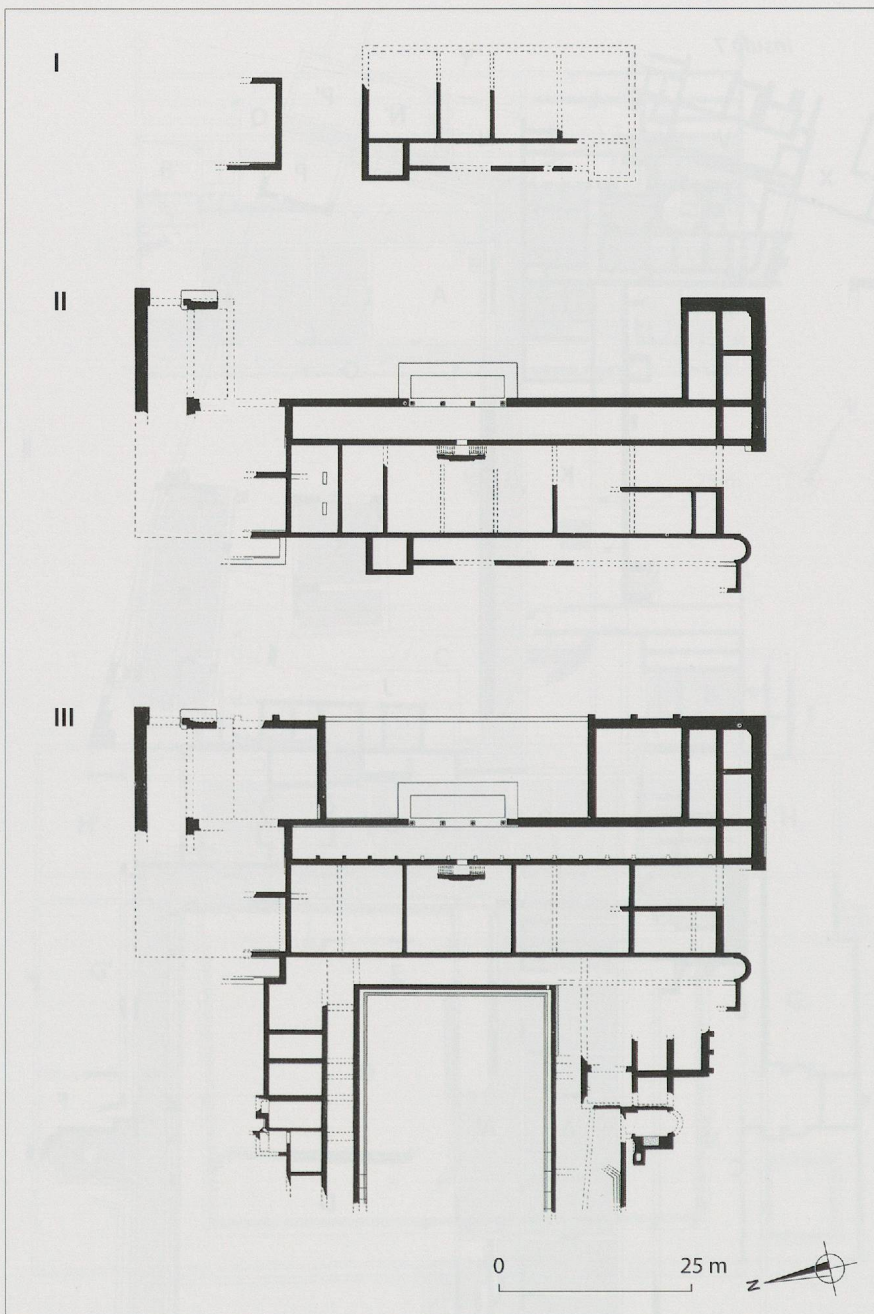
6 Cf. RIBAUX/DE BOE 1984, p. 83 et fig. 7. Cf. aussi BUJARD/MOREROD 2002, p. 50.



### Analogies dans le schéma évolutif, la distribution et l'agencement architectural

**Fig. 222**  
Avenches, Derrière la Tour. Plan schématique des vestiges du palais de l'état 4.

En ce qui concerne la combinaison architecturale qui s'est opérée dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, associant une série d'éléments centrés sur un péristyle au corps principal allongé de la première demeure, le parallèle avec l'établissement de Colombier NE est à nouveau saisissant: lors d'une phase d'extension de cette *villa*, la façade



**Fig. 223**

Colombier NE. Plan de la villa (états I, II et III).

RIBAUX/DE BOE 1984, fig. 7.

arrière de son corps de logis s'est aussi vue flanquée d'une cour portiquée sur au moins trois de ses côtés, et bordée d'ailes latérales. Comme à Avenches, ce péristyle a été aménagé sur une terrasse supérieure, de plain-pied avec le corps principal et axé sur la salle centrale de ce dernier (fig. 223: III).

Toujours dans sa version conjuguant plan linéaire et péristyle, le complexe de *Derrière la Tour* présente également plusieurs analogies, tant du point de vue de l'organisation générale que de celui des particularités architecturales et décoratives, avec plusieurs établissements des provinces occidentales et septentrionales. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner les *villae* d'Echternach L7, de la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et de Nennig D: ces deux exemples fournissent des parallèles convaincants pour l'agencement symétrique de leurs différentes unités et la position axiale de leurs grandes salles d'apparat respectives; toutes deux possèdent par ailleurs une grande mosaïque (env. 160 m<sup>2</sup> pour celle de Nennig et 130 m<sup>2</sup> pour celle d'Echternach) et présentent de surcroît un bassin octogonal<sup>8</sup> placé en position axiale, mais légèrement décentrée, à l'image de l'équipement de la salle du corps principal de l'édifice avenchois dans sa phase palatiale sévérienne (fig. 224, 225 et 230). Au sujet de ces pièces de réception centrales richement ornées et agrémentées d'un bassin, nous renvoyons également à l'exemple de la *villa* tardive du *Palat*, à Saint-Émilion F (fig. 226)<sup>9</sup>.

7 Cf. METZLER *et al.* 1981; cf. également VAN OSSEL 1992, p. 350-353 et fig. 145-146.

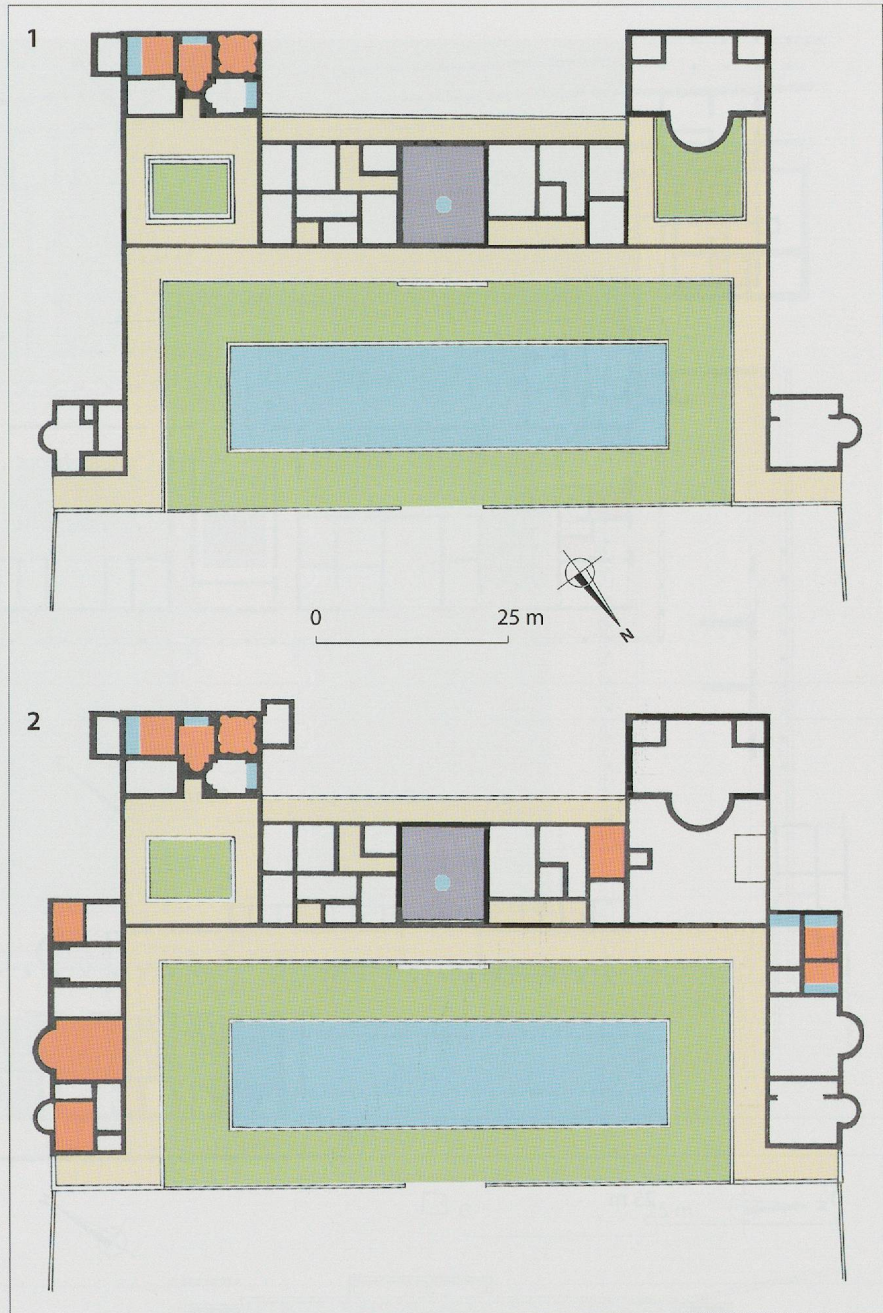
8 Concernant ces exemples de bassins octogonaux, cf. vol. 2, p. 103-104.

9 Cf. BALMELLE *et al.* 1980, p. 63-65 et fig. 4; BALMELLE 2001, p. 141, 158 et 403-405, fig. 345. L'auteur fait également référence à d'autres exemples de bassins octogonaux dans les provinces occidentales et orientales: p.169-171.

Fig. 224

Echternach L. Plans de la villa  
(périodes 1 et 2).

D'après METZLER et al. 1981, Beilage 9.



Géographiquement plus proche, l'établissement rural de Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône F) montre, dans sa phase d'extension maximale au II<sup>e</sup> siècle, un plan combinant celui linéaire à galerie de façade et celui à grand péristyle; son corps principal possède lui aussi une vaste salle axiale au sol de mortier de chaux, munie d'un bassin octogonal central<sup>10</sup>. Un rapprochement supplémentaire avec notre édifice réside dans la partition interne des pièces collatérales (fig. 227).

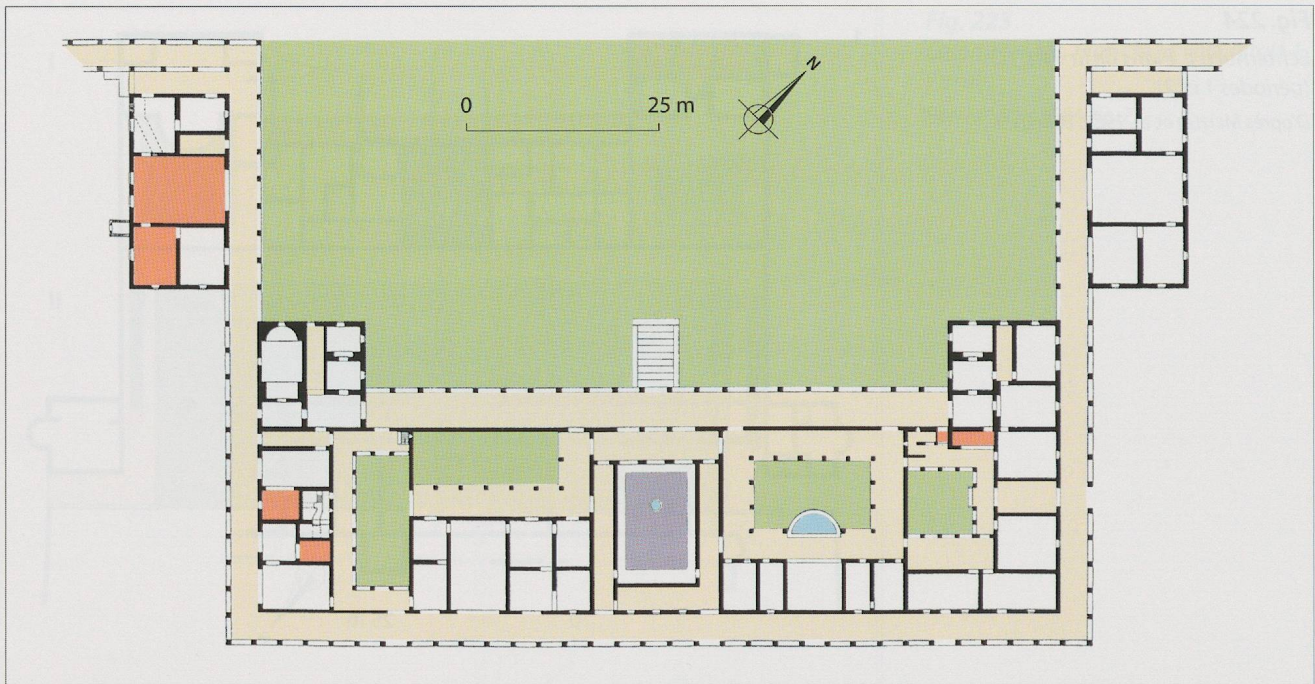
D'autres comparaisons sur l'ordonnance des locaux peuvent être avancées, à nouveau avec l'édifice primitif d'Echternach L, qui comporte non seulement une salle à abside dans l'un de ses pavillons d'angle et un *balneum* dans le corps opposé, mais aussi une série de pavillons absidaux qui se sont développés, entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle, de manière symétrique dans les ailes latérales de sa cour portiquée sur trois côtés (fig. 224)<sup>11</sup>.

L'exemple du palais de Fishbourne GB<sup>12</sup> présente, outre son plan centré sur un vaste péristyle intérieur, une distribution proche de la résidence de *Derrière la Tour*, avec un très grand hall de réception axial faisant face à un pavillon absidial, la salle d'audience, dont la position centrale au sein de l'aile vis-à-vis du corps principal est de surcroît soulignée par un porche en saillie (fig. 228).

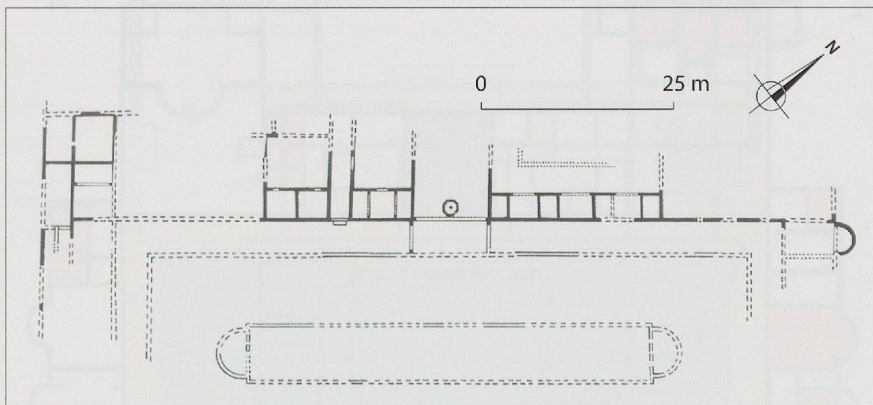
10 Cf. BARBET/GANDEL 1997, p. 47-49 et fig. 30, 34-35.

11 Cf. METZLER et al. 1981, p. 37-72.

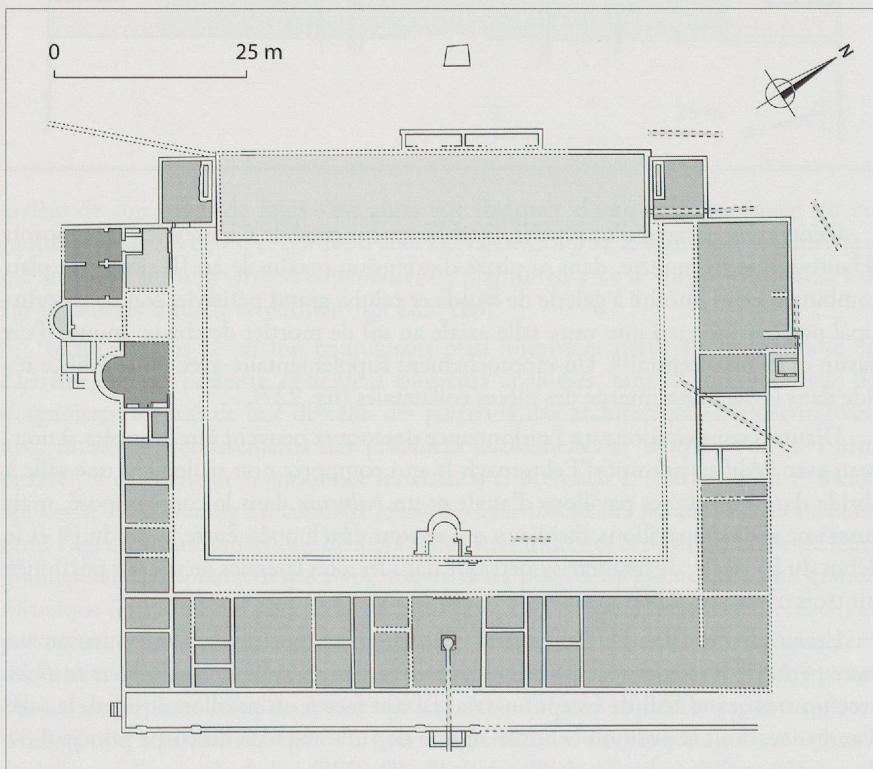
12 Cf. CUNLIFFE 1971, p. 87-88 et fig. 22 et 42.



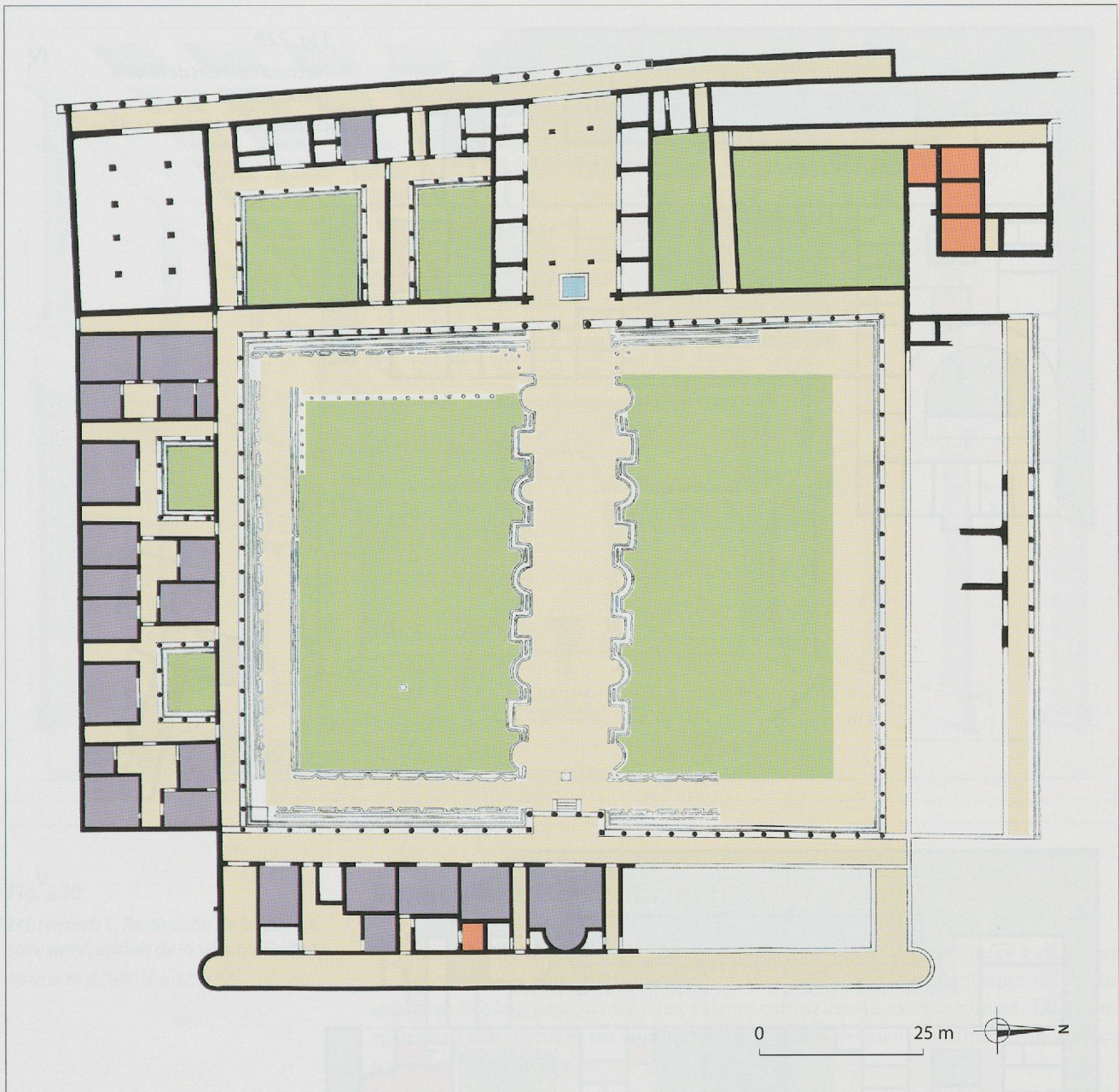
**Fig. 225** (ci-dessus)  
Nennig D. Plan du rez-de-chaussée de  
la villa, par Mylius.  
D'après GROS 2001, fig. 365, p. 332.



**Fig. 226** (ci-contre)  
Saint-Émilion (Gironde, F). Plan de la  
villa du Palat.  
D'après BALMELLE 2001, fig. 309, p. 404.



**Fig. 227**  
Chassey-lès-Montbozon (Haute-  
Saône, F). Plan de la villa.  
D'après BARBET/GANDEL 1997.



**Fig. 228**

*Fishbourne GB. Plan du palais.*  
D'après CUNLIFFE 1971, vol. 1, fig. 42.

Nous pouvons également renvoyer aux thermes trajaniens de *Conimbriga* P<sup>13</sup>, à la cour d'honneur de la *villa* de Montmaurin II F<sup>14</sup>, ou encore au *canope* de la *villa Hadriana*, à Tivoli I<sup>15</sup> pour les jeux d'absides et d'hémicycles du quartier d'entrée de l'édifice aventicien.

La *villa* de Haccourt B<sup>16</sup> peut être également citée, non seulement pour l'axialité qui régit le plan de son bloc principal, mais aussi pour l'évolution architecturale de l'ensemble caractérisée par la mise en communication, dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, de ses différents bâtiment par le biais d'un grand portique coudé menant à un complexe balnéaire, jusqu'alors isolé (fig. 229). Cette configuration n'est pas sans rappeler celle qu'a connue notre complexe résidentiel lors de l'adjonction d'une aile thermique dans sa phase de monumentalisation à l'époque sévérienne.

Enfin, la restitution d'un avant-corps en avancée de la grande salle axiale du corps principal du palais trouve un parallèle éclairant dans la *domus* du *Collège Lumière* à Besançon E, avec son dispositif en façade du grand *æcus* orné de la mosaïque de Neptune<sup>17</sup>.

13 Cf. ALARCAO/ETIENNE, 1981, p. 77-78 et pl. XX.

14 Cf. FOUET 1969, fig. 23.

15 Cf. GROS 2001, p. 368-369, avec mention de la bibliographie antérieure, p. 378.

16 Cf. DE BOE 1971, 1974-1976.

17 GASTON/MUNIER 2006 et 2007.

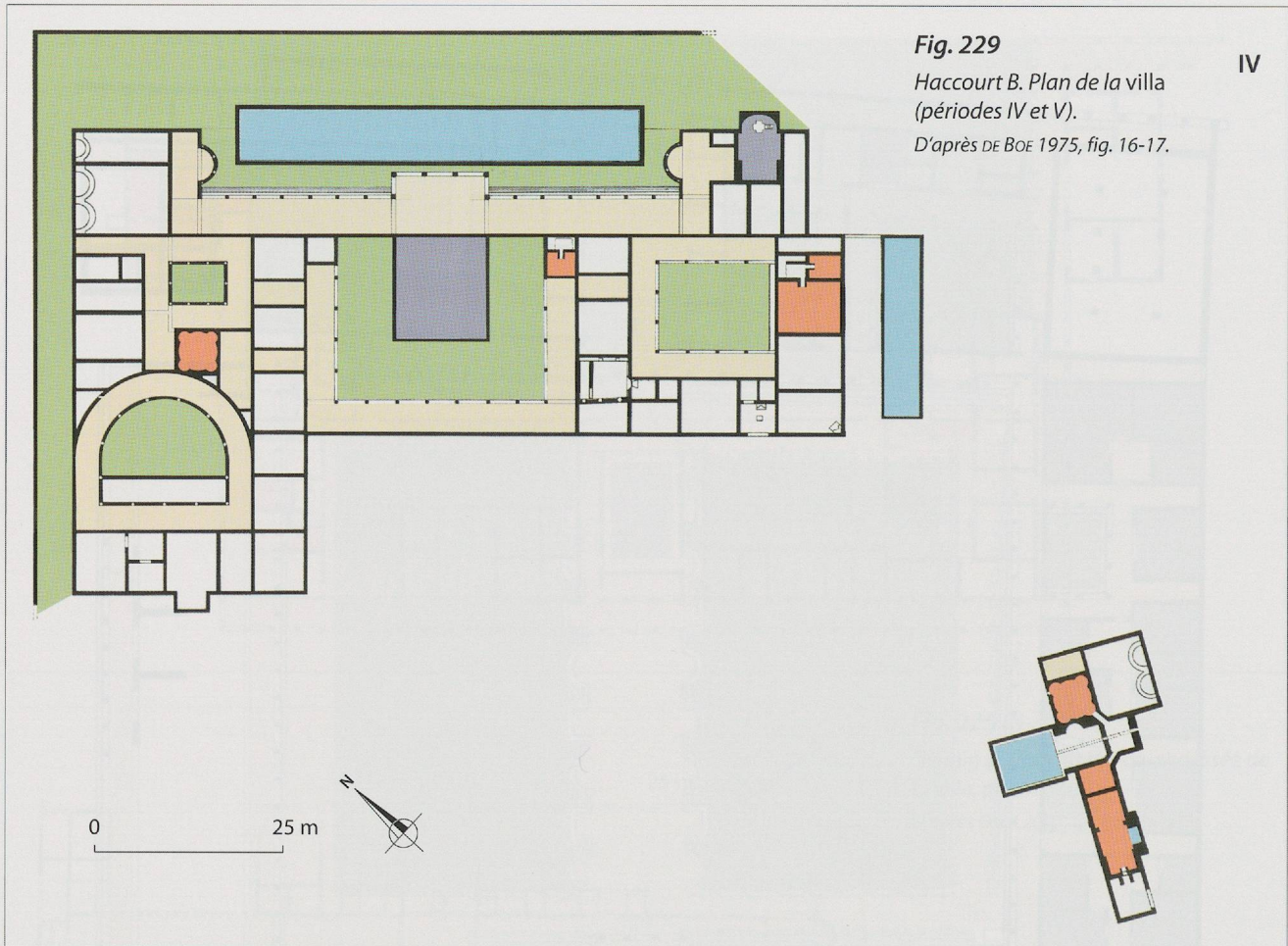


Fig. 229

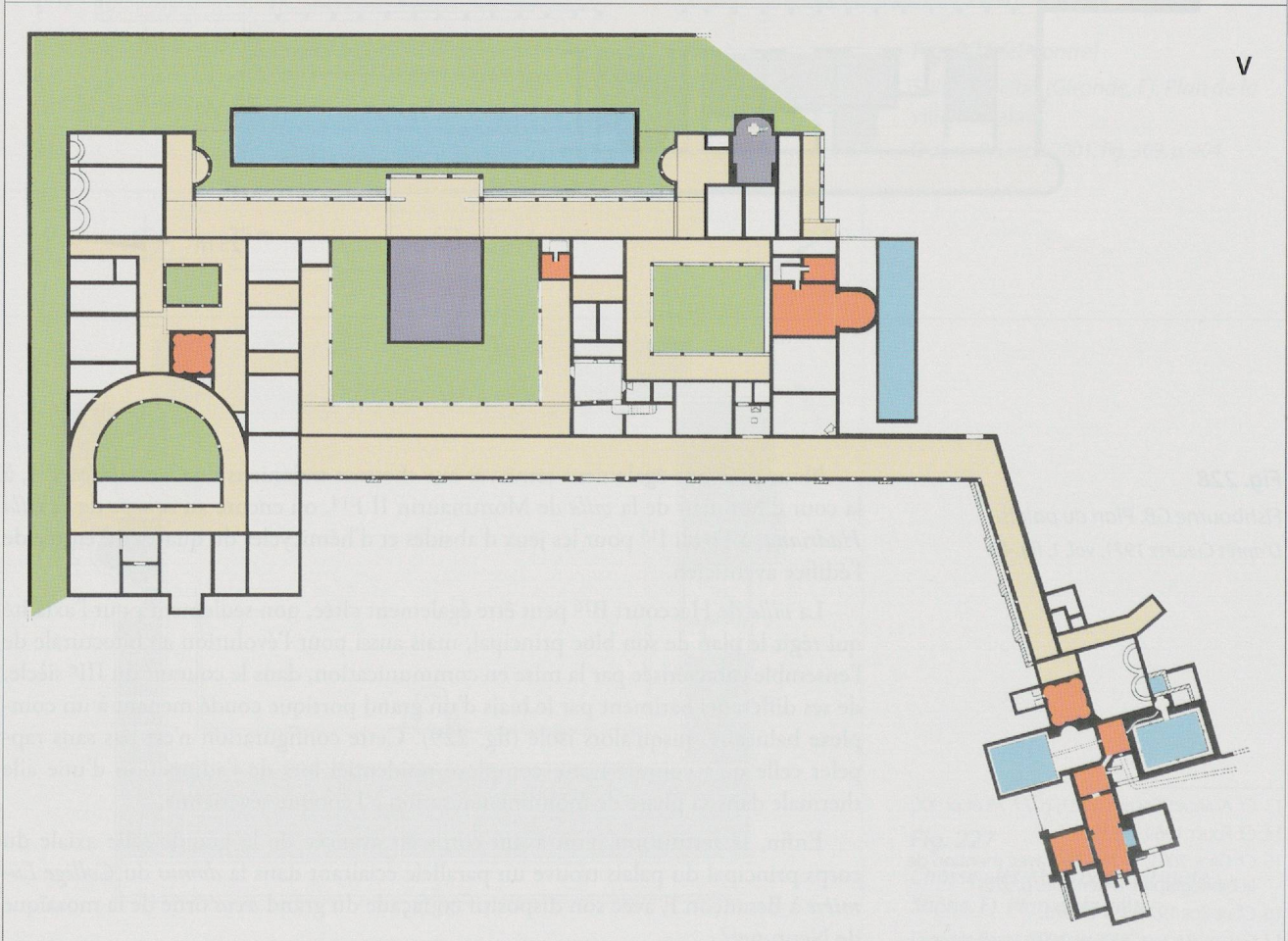
Haccourt B. Plan de la villa  
(périodes IV et V).

D'après DE BOE 1975, fig. 16-17.

IV



V



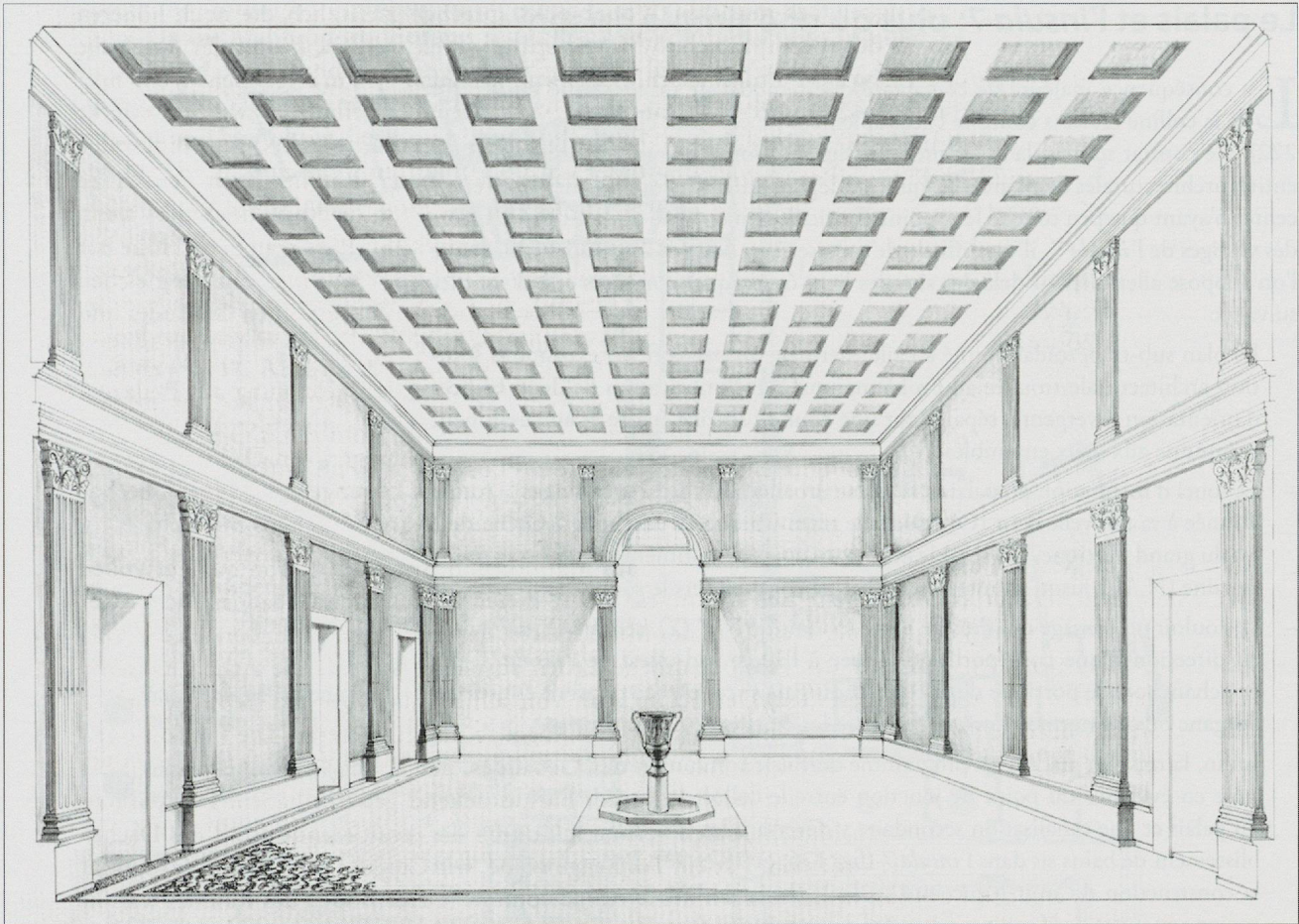


Fig. 230

Echternach L. Restitution de la grande salle de réception de la villa (période 1).

METZLER et al. 1981, fig. 37, p. 52.

### Particularités aventiciennes

Beaucoup de résidences de haut standing sont volontiers attribuées à de riches propriétaires fonciers ou à des notables désireux d'afficher jusque dans leur sphère privée leur attachement aux valeurs culturelles du monde romain. Elles sont également dans certains cas considérées, parfois abusivement, comme des résidences secondaires impériales<sup>18</sup>.

Mais ce qui distingue notre édifice de la plupart des exemples cités, avec lesquels il partage grandeur, décor luxueux, salles de réception (fig. 230), et cadre privilégié, ce sont d'une part, le contexte urbain en marge duquel il s'inscrit et d'autre part, sa métamorphose en un grandiose ensemble palatial qui va établir un lien organique avec la trame citadine.

Dès lors, le plan qu'il arbore est beaucoup moins typé: à partir du noyau d'origine, qui, quoique rénové, conserve ses propres règles axiales et symétriques, se développe toute une série de bâtiments autour d'une nouvelle cour partiellement bâtie. Ceux-ci vont s'intégrer à la résidence primitive par le biais d'une aile de liaison prolongeant considérablement la façade principale. En même temps, la création d'un grand portique va assurer la communication entre anciennes et nouvelles unités et rendre le corps principal directement accessible depuis la ville.

Plusieurs témoignages archéologiques amènent à penser que cette extension palatiale a fait partie d'un programme de monumentalisation plus ample, plus ambitieux: la reconfiguration architecturale du site semble s'être en effet étendue dans toute l'*insula* 7 adjacente qui a alors connu, au même titre que la résidence de *Derrière la Tour*, une importante mutation au terme de laquelle les nouvelles réalisations des deux ensembles se sont trouvées étroitement liées. À ces spécificités vient enfin s'ajouter un faisceau d'indices sérieux qui parlent en faveur du caractère officiel de certaines activités et manifestations organisées dans ce cadre palatial.

18 Cf. DUVAL 1984, p. 447-470.

## Le palais et l'*insula* 7: plus qu'une simple liaison?

La conséquence majeure de ce gigantesque remodelage urbanistique du versant de la colline est sans conteste l'accouplement de ces deux ensembles (fig. 137 et 222). Ce constat soulève la question de la signification d'une telle réunion de deux entités architecturales demeurées jusqu'ici indépendantes: les fouilles anciennes et récentes n'ayant que peu touché leur point d'articulation et faute d'une étude détaillée des vestiges de l'*insula* 7, il est difficile de préciser leur degré d'interdépendance, que l'on suppose aller bien au-delà des simples liens organiques constatés et qui sont les suivants:

- Le plan sub-trapézoïdal donné à l'aile thermique du palais (LM) exprime la solution architecturale trouvée au problème posé par l'imbrication de deux édifices d'orientation divergente, séparés par une cour de service étagée et apparemment commune aux deux ensembles (V).
- Le souci d'intégration du palais à la trame urbaine se reflète à la fois dans la forme donnée à sa nouvelle cour (O) et dans le tracé oblique qu'adopte la branche sud-est du grand portique, qui semble border un corps de bâtiment aligné sur la trame urbaine (N, N') jusqu'au retour présumé de ce corps vers le sud-est (P-P').
- Le couloir ou passage qui s'insère entre les unités N-N' (Y), semble se poursuivre en direction d'une cour portiquée située à l'angle sud-ouest de l'*insula* 7; débouchant sous le portique de la cour O du palais, cet espace pourrait constituer l'organe de communication interne entre les deux ensembles.
- Enfin, la mise en place d'un programme de voirie commun semble attestée par la mise en évidence du point de jonction entre le collecteur principal du *balneum* du palais et une canalisation secondaire y déversant les eaux usées d'un autre établissement de bains sis dans l'*insula* 7 (fig. 176: St 78 et 98). Prévu d'emblée dans la construction du mur d'enceinte de l'aile thermique LM, cet aménagement témoigne en outre de la contemporanéité des complexes thermaux des deux édifices.

### Des limites au flou persistant

Ne pouvant encore clairement attester l'annexion de tout ou partie de l'*insula* 7 lors du programme de «palatiation» du complexe de *Derrière la Tour*, on ne peut qu'espérer une reprise de l'étude et de l'exploration de ce secteur limitrophe, ô combien crucial, pour obtenir confirmation du lien fonctionnel fortement supposé entre ces deux ensembles, et préciser ainsi l'emprise orientale du complexe palatial.

### Une extension nord jusqu'aux abords de l'enceinte de la ville?

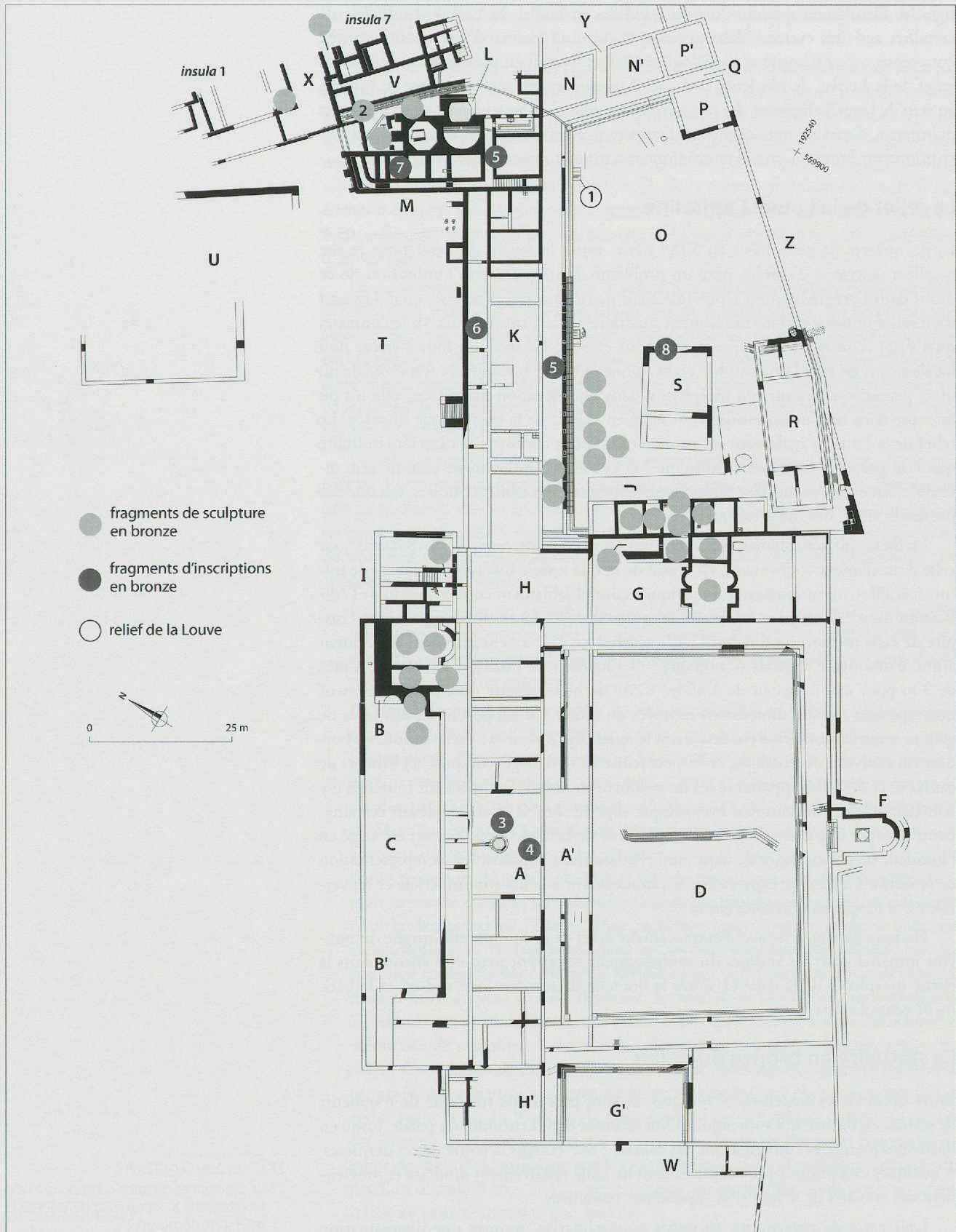
Si les limites méridionale et occidentale du palais sont désormais mieux définies, fixées par la topographie des lieux, il en va tout autrement de sa partie nord: le vide archéologique que font apparaître les différents plans anciens ne peut entièrement exclure une extension du domaine palatial, sous quelque forme que ce soit, jusqu'à proximité du mur nord de l'enceinte, éloigné de quelque 200 m du bâti résidentiel (fig. 2). Cette hypothèse est cependant fortement compromise par les résultats des récentes interventions dans ce secteur, qui font état d'un sous-sol tourbeux anciennement marécageux et dépourvu de toute trace de travaux d'assainissement antiques<sup>19</sup>. Par ailleurs, la divergence d'orientation entre les constructions disparates de l'*insula* 1 et celles du complexe de *Derrière la Tour* supposent que les bâtiments annexes de celui-ci (U) ne pouvaient guère s'étendre beaucoup plus loin que leurs limites nord constatées, au risque d'entrer en conflit avec les aménagements de la trame urbaine.

## Signa Imperii Romani

Les éléments figurant dans le *corpus* des découvertes sur le site se rapportent pour l'essentiel, à la vaisselle, aux divers ensembles décoratifs, architecturaux et sculptés, à l'ameublement ou encore aux effets personnels et au petit mobilier à caractère domestique, artisanal ou encore, dans une faible mesure, militaire<sup>20</sup>. Parmi ces ves-

19 PANTET/MOREL 2003, p. 172-173. Le suivi des travaux d'édilité en tranchées longeant l'enceinte à une distance de quelque 80 m, n'a révélé que le vestige d'une chaussée dont la romanité n'est pas assurée.

20 Cf. vol. 2, p. 281-282.



- 1 relief de la Louve Capitoline (1862/1; vol. 2, p. 127-132, cat. 7)
- 2 jambe en bronze doré; statue équestre (91/8122-1; vol. 2, p. 139-141, cat. 13)
- 3 fragments d'inscriptions en bronze (fouilles XVIII<sup>e</sup> siècle; vol. 2, p. 335-336, nos 9-10)
- 4 fragments d'inscriptions en bronze (95/9825-2 et -3; vol. 2, p. 330-332, nos 1a-b)
- 5 fragments d'inscription en bronze (1911/5031 et 71/1106; vol. 2, p. 333-334, n° 5)
- 6 fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (89/8006-1; vol. 2, p. 333, n° 4)
- 7 fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (90/8082-5; vol. 2, p. 332, n° 2)
- 8 fragment d'inscription en bronze, anépigraphe (95/9926-1; vol. 2, p. 332, n° 3)

**Fig. 231**

Avenches, Derrière la Tour. Situation des principales découvertes mentionnées dans le texte.

tiges, se distinguent quelques précieux indices en faveur du caractère « officiel » de certaines activités exercées dans le palais et, tout au moins, d'une relation étroite entretenue avec l'autorité et l'idéologie romaine: il s'agit en premier lieu du fameux relief de la Louve, de plusieurs éléments d'une ornementation statuaire en bronze, au sein de laquelle figurent des représentations plus grandes que nature de très hauts dignitaires, dont une statue équestre d'empereur, ainsi que plusieurs fragments d'inscriptions sur bronze à caractère juridique récemment ressortis de l'oubli.

## Le relief de la Louve Capitoline

La découverte de cette pièce au XIX<sup>e</sup> siècle, outre le regain d'intérêt pour le site qu'elle a suscité, a d'emblée posé un problème d'interprétation: l'utilisation de ce motif dans l'ornementation sépulcrale a fait penser à certains auteurs qu'il s'agissait d'un relief provenant d'un monument funéraire<sup>21</sup>. Cela supposerait, vu le contexte, qu'il s'agit d'un élément rapporté, soit pour être recyclé dans un four à chaux non localisé, soit en vue d'un emploi: étant donné la forme biseautée et trapézoïdale du bloc, peu adéquate pour son intégration dans une élévation maçonnée, cela n'a pu être que dans un but honorifique ou sacré en regard de la symbolique illustrée. Le relief de la Louve a également été pris à témoin pour conforter le caractère militaire que l'on prêtait au bâtiment l'abritant<sup>22</sup> et considéré initialement comme une caserne<sup>23</sup>. En outre, ce motif se retrouve également sur des édifices publics, tels que des portes de villes, des théâtres, *etc.*<sup>24</sup>

La thèse qui actuellement prévaut pour ce relief, soutenue par M. Bossert<sup>25</sup>, est celle d'un élément couronnant, en raison de sa face arrière biseautée en forme de toiture à écailles, un monument honorifique vraisemblablement contemporain de l'édification du palais sévérien en raison de sa thématique. La restitution proposée s'inspire de celle du fronton d'Arlon L: elle attribue ce bloc à l'encadrement légèrement arqué d'une niche centrale dominante<sup>26</sup>. La hauteur de l'édicule est évaluée à près de 3 m pour une longueur de 3,85 m. Cette dernière mesure n'est pas entièrement incompatible avec les dimensions estimées du radier qui supportait les éléments de grès au sommet desquels a été découvert le relief (fig. 231: n° 1). Sa situation, en bordure du caniveau du portique, et l'aspect fruste de ce dallage, composé d'éléments de caniveau et de dalles apparemment de stylobate en remploi, empêchent toutefois d'y voir la base de ce monument honorifique (fig. 22: St 74). Celui-ci devait certainement occuper une place prépondérante au sein de la cour O où il aurait été érigé en l'honneur de personnages de haut rang résidant dans le palais. Ici, la représentation de la Louve Capitoline exprimerait le rattachement à la maison impériale et renverrait à des fonctions officielles élevées.

Ne reste plus qu'à trouver l'emplacement exact de ce monument insigne du pouvoir impérial dont les vestiges du soubassement se terrent peut-être encore dans la partie inexplorée de la cour O, entre la branche de son portique sud-est et le bâtiment central ouest S.

## La statuaire en bronze du palais

Entre découvertes anciennes et récentes, ce sont près d'une trentaine de fragments de statues en bronze qui sont aujourd'hui recensés dans l'enceinte du palais, jusqu'en limite des premières constructions des *insulae* 1 et 7 et dans la voirie de ces dernières. À quelques exceptions près, ces pièces sont de taille relativement modeste et proviennent des couches de démolition supérieures remaniées.

Leur carte de répartition, en partie approximative, montre une dissémination correspondant plutôt à la « perte » de petits éléments lors du démantèlement de ces statues qu'à un regroupement en vue d'une refonte (fig. 231). En dépit de leur caractère erratique, force est de constater une concentration plus forte de fragments dans les secteurs fouillés en 1971, à savoir: la moitié ouest du portique de l'aile longitudinale K, le pavillon à exèdres de l'aile est G du péristyle D et le corps annexe J<sup>27</sup>. Une troisième concentration, située dans le pavillon d'angle nord-est B du corps principal A, est principalement due au brassage des niveaux archéologiques par les fouilles

21 Cf. vol. 2, p. 127-132, n° 7.

22 Le bâtiment en question correspond à l'aile longitudinale K, à proximité de laquelle le relief a été découvert.

23 Cf. SECRETAN 1888, p. 17-18 et DUNANT 1900, p. 7.

24 Cf. DUJÈRE 1979, vol. 1, p. 224-229.

25 Cf. vol. 2, p. 129-130.

26 Cf. vol. 2, p. 130, Abb. 114.

27 Tous les fragments de 1971 sont des trouvailles hors contexte stratigraphique et ont probablement été récoltés lors du dégagement des vestiges.

du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Enfin, de rares mais précieux éléments sont issus des niveaux remaniés de l'aile thermale LM et de la voirie adjacente X.

Étant donné le contexte des découvertes, ces zones à plus forte densité ne sont pas forcément révélatrices de l'emplacement précis des statues. Leur situation originelle au sein de la cour O et de son portique demeure cependant plausible. Curieusement, le dégagement de l'annexe J, considérée comme faisant partie des communs, a livré une dizaine de fragments qui peuvent tout aussi bien provenir de bâtiments voisins, comme l'aile est G et son pavillon ou encore de la cour O et de son bâtiment S. Les éléments récoltés dans la démolition perturbée du pavillon B peuvent, quant à eux, éventuellement appartenir à l'ornementation du corps principal A et de son quartier d'entrée nord C.

Nous noterons cependant que la fouille d'une certaine envergure pratiquée dans la cour-jardin inférieure T n'a livré aucun vestige de cette nature. En revanche, leur absence dans les sondages de contrôle réalisés dans l'emprise de l'édifice résidentiel occidental et à l'intérieur des bâtiments R et S de la cour trapézoïdale O n'a rien d'étonnant, compte tenu de la faible surface explorée et de l'action délétère des récupérateurs de matériaux. L'on ne saurait par conséquent tirer des conclusions trop hâtives de cette répartition.

L'étude de ces fragments n'en est pas moins riche en enseignements sur la nature de l'ornementation statuaire du palais, qui devait être composée d'au moins une vingtaine de statues en bronze grandeur nature, voire plus grandes et en partie revêtues d'une dorure<sup>29</sup>. Parmi ces fragments qui sont en majeure partie des pièces de vêtement plissées, quelques éléments de plus grandes dimensions méritent une attention toute particulière:

- Le pli de manteau en bronze doré sur l'épaule gauche d'une statue plus grande que nature, découvert en 1884 dans les décombres de la partie nord de l'aile thermale M, est attribué par M. Bossert à la représentation colossale d'un haut dignitaire, peut-être d'un empereur (fig. 231: n° 2)<sup>30</sup>.
- La jambe droite en bronze doré<sup>31</sup> découverte en 1990 au fond de l'égout collecteur St 252 de l'état 2 (fig. 231: n° 2 et fig. 56) est clairement identifiée comme faisant partie d'une statue équestre en bronze doré plus grande que nature, représentant vraisemblablement un souverain, d'après le type de chaussure porté par le cavalier (fig. 32)<sup>32</sup>. Le plus proche parallèle proposé est celui de la statue équestre de Marc Aurèle sur le Capitole de Rome<sup>33</sup>. La datation stylistique avancée, aux environs du troisième quart du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. n'est pas contradictoire avec l'ornementation du palais sévérien, s'agissant soit d'une commande préalable – mais se pose la question de l'identification de l'empereur – soit d'une réutilisation pour la décoration de l'édifice. Plus problématique est en revanche le contexte archéologique de ce fragment, dans un secteur fortement bouleversé, où ont convergé les égouts des différentes périodes pour constituer une sorte de cloaque dans la voirie au pied de l'aile thermale. Le remaniement des couches supérieures à l'endroit précis de la découverte n'exclut pas qu'il s'agisse d'un enfouissement volontaire de cet objet, à des fins de dissimulation lors des derniers temps du palais. Cette hypothèse trouve un argument de poids dans la datation stylistique proposée, qui se heurte à celle du mobilier, homogène, qui place l'abandon de cet égout avant la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>34</sup>. Il est par ailleurs tentant de mettre cet élément de statue équestre en rapport avec les deux éventuels fragments de sabot de cheval<sup>35</sup> identifiés parmi les éléments issus de la démolition remaniée du pavillon d'angle B (fig. 231). L'appartenance de ces vestiges à une seule et même statue ne peut néanmoins être assurée.
- Enfin, signalons encore le fragment d'une statue, probablement plus grande que nature et en bronze doré, mis au jour dans la démolition du portique sud de l'*insula* 1, non loin du lieu de découverte de la jambe équestre et de l'élément de statue colossale exhumé en 1884. Cette pièce est également susceptible d'appartenir à une représentation d'empereur<sup>36</sup>.

28 Ensemble 89/7539.

29 Cf. vol. 2, p. 142-149, n°s 15-39.

30 Inv. 1884/1991. Cf. vol. 2, p. 141-142, n° 14.

31 Inv. 90/8122-1.

32 Cf. vol. 2, p. 139-141, n° 13.

33 Cf. vol. 2, p. 140-141, Abb. 129-130.

34 Cf. *supra*, p. 66-67.

35 Inv. 89/7539-21 et 23. Cf. vol. 2, p. 148-149, n°s 38-39.

36 Inv. 90/8191-2. Cf. vol. 2, p. 149, n° 41.

## Fragments de textes juridiques et officiels sur bronze

Le récent réexamen<sup>37</sup> de trois inscriptions sur plaques de bronze figurant à l'inventaire des fouilles des années 1751-1752<sup>38</sup> a abouti à une nouvelle interprétation de ces textes découverts selon toute vraisemblance dans les environs immédiats de la salle à la grande mosaïque de Bacchus et Ariane (fig. 231: n° 3). Cette relecture permet de les interpréter comme des textes juridiques, qui semblent trahir le caractère en partie officiel des locaux sur les murs desquels ils devaient être affichés. Étant donné le contexte de la découverte, il y a de fortes chances pour qu'ils appartiennent au corps principal A de l'édifice palatial.

C'est précisément dans ce même secteur qu'ont été récoltés, lors de la campagne de sondages de 1995, deux autres fragments d'inscriptions également sur bronze<sup>39</sup>; ils se trouvaient à l'intérieur du remplissage d'une fosse moderne creusée à l'emplacement de la mosaïque de Bacchus et Ariane, dans la portion méridionale de la grande salle d'apparat abritant ce pavement (fig. 231: n° 4).

Nous nous contenterons de résumer ici la teneur et la signification de ces inscriptions, renvoyant pour leur analyse détaillée à la contribution de R. Frei-Stolba dans le volume 2 de cette publication<sup>40</sup>.

### Les fragments de 1751-1752

Les deux premiers fragments, conservés au Musée Historique de Berne<sup>41</sup>, ont été découverts le même jour, au début de l'automne 1751, près de la grande mosaïque. Leur interprétation n'est pas claire, mais ils appartiennent à des textes juridiques: il pourrait s'agir d'une loi, dans le sens d'un décret concernant la location de terrains publics (bail de fermage). Leur datation s'inscrit quant à elle dans une large fourchette, allant de l'époque flavienne aux Sévères.

Le troisième fragment<sup>42</sup>, exhumé en 1752 dans le même secteur que les deux autres, est malheureusement perdu. Il n'est connu que par les différentes mentions de son texte<sup>43</sup> et le dessin précis qu'en a fait J. R. Sinner<sup>44</sup>. Son contenu est difficilement identifiable, mais il est également sûr qu'il concerne le droit public. Il pourrait s'agir ici de directives de l'empereur à un fonctionnaire ou d'une modification d'un texte juridique apportée par l'empereur. Sa datation proposée se situe entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

### Mention des *Otacilii*

Les deux fragments découverts en 1995 appartiennent également à des textes à caractère officiel: ils ont pu être attribués par les épigraphistes à une table de patronat, contrat d'hospitalité subordonnant une collectivité publique à un personnage éminent<sup>45</sup>. Sur l'un d'eux<sup>46</sup>, se distinguent notamment les lettres *OTAC*, qui font de toute évidence référence à l'un des membres des *Otacilii*. Cette famille, l'une des plus illustres de la cité des Helvètes, est connue par plusieurs inscriptions: elle était notamment à l'honneur dans une *schola* à l'entrée du *forum* d'Avenches, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

### Fragments divers

Hormis les deux pièces que l'on vient de voir, les fouilles récentes n'ont livré aucun autre texte gravé dans le bronze. On signalera toutefois la découverte de deux éléments de cadres moulurés pour de telles inscriptions (fig. 231: n°s 6 et 8): l'un provient de la couche de démolition remaniée de l'aile de liaison K<sup>48</sup>, l'autre d'un remblai d'égalisation lié à l'édification du bâtiment S de la cour O<sup>49</sup>; tous deux portent apparemment les traces de l'action du feu. On signalera également un fragment triangulaire anépigraphé<sup>50</sup>, présent dans l'une des couches associées aux ultimes réfections de l'aile thermale LM (fig. 231: n° 7; état 4C).

Il convient enfin de mentionner le fragment de plaque de bronze découvert en 1971, lors du dégagement du portique de l'aile longitudinale K<sup>51</sup> (fig. 231: n° 5); on peut y lire notamment les lettres *DE AV*. Relevons que ce fragment recolle avec celui découvert en 1911<sup>52</sup> dans le secteur de l'aile thermale LM.

37 Cf. FREI-STOLBA 1995.

38 Cf. Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 6, 10-11.

39 Inv. 95/9825-2 et -3.

40 Cf. vol. 2, p. 329-349.

41 *ICH* 172; *CIL* XIII 5086. Vol. 2, p. 335, fig. 299.

42 *ICH* 173; *CIL* XIII 5087. Vol. 2, p. 335, fig. 299.

43 Cf. Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 6.

44 Cf. Ms. SINNER 1760, p. XXXIII, pl. I. Vol. 2, p. 336, fig. 300.

45 Cf. vol. 2, p. 329-349.

46 Inv. 95/9825-2.

47 Cf. vol. 2, p. 342-343.

48 Inv. 89/8006-1. Cf. vol. 2, p. 333, n° 4.

49 Inv. 95/9926-1. Cf. vol. 2, p. 332, n° 3.

50 Inv. 90/8082-5. Cf. vol. 2, p. 332, n° 2.

51 Inv. 71/1106. Cf. BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 47 et fig. 59. Cf. vol. 2, p. 333-334, n° 5.

52 Inv. 1911/5031.

### Des pièces destinées à la refonte ?

Les objections qui pourraient être faites au sujet de ces témoignages épigraphiques et de l'ornementation statuaire, en arguant du fait qu'ils puissent provenir d'autres endroits de la ville pour une refonte dans des fours de bronziers aménagés dans ce secteur sont difficilement recevables, ne serait-ce déjà que par le caractère disséminé des trouvailles, qui n'indique en rien un regroupement aux fins de recyclage (fig. 231). Par ailleurs, et jusqu'à preuve du contraire, aucune installation de ce type n'a été repérée dans le palais ou dans son voisinage immédiat.

### Militaria

Les témoignages de la présence de l'armée sur le site d'*Aventicum* ne sont pas légion, c'est le moins que l'on puisse dire ! Les quelque 267 *militaria* que recense la récente étude réalisée par A. Voirol<sup>53</sup> ne permettent pas d'envisager une forte présence armée, qu'il s'agisse de troupes ou de vétérans; ils peuvent tout au plus signaler une fréquentation militaire de moindre importance, peut-être sous la forme de détachements temporaires<sup>54</sup>. Sur les cartes de répartition accompagnant cette étude, le palais de *Derrière la Tour* et l'*insula 7* adjacente comptent parmi les secteurs à forte concentration de *militaria*, notamment pour ce qui est des pièces de harnachement et de l'équipement divers<sup>55</sup>.

Dans le seul palais, on dénombre une vingtaine d'objets en relation avec la sphère militaire, toutes phases confondues. Ils se répartissent de la manière suivante: 5 pièces se rapportent à l'armement offensif et défensif, 11 au harnachement, et 4 au transport<sup>56</sup>. À cela s'ajoutent les 13 objets provenant du périmètre de l'*insula 7*, qui se répartissent dans les différentes catégories suivant des proportions plus ou moins analogues à celles des *militaria* de *Derrière la Tour*<sup>57</sup>.

### Une présence militaire au palais, sporadique ou permanente ?

Ces précieux indices pourraient évoquer le détachement d'escouades escortant un ou plusieurs dignitaires de haut rang qui faisaient halte au palais. L'hypothèse d'une garde rapprochée peut cependant être combattue par le fait que les éléments de harnachement ne sont pas l'apanage des militaires, mais peuvent tout aussi bien appartenir à des cavaliers civils. Il est néanmoins pertinent d'envisager le séjour temporaire de telles escortes à l'intérieur de l'ensemble palatial. Malgré la présence du relief de la Louve, que l'on rencontre également en contexte militaire, comme au camp légionnaire de *Burnum*, en Dalmatie<sup>58</sup>, ces *militaria* sont en quantité insuffisante pour assigner à l'édifice de *Derrière la Tour* une fonction à caractère essentiellement militaire<sup>59</sup>, même si l'importance que l'on prête à ce complexe architectural n'exclut pas la présence occasionnelle en ce lieu d'un petit contingent armé, peut-être basé dans les annexes nord U, voire dans l'enceinte de l'*insula 7*.

Il ne faut non plus perdre de vue que quelques-uns de ces *militaria* proviennent de niveaux d'occupation antérieurs à la phase palatiale; ces éléments, parmi lesquels figurent deux fragments de cuirasse rattachés à l'état 3<sup>60</sup>, sont par conséquent susceptibles de signaler une présence armée en relation avec le complexe résidentiel occidental de cette période.

### Réflexions sur les propriétaires et les hôtes du palais

Ajoutés aux modifications architecturales qui ont apporté sa magnificence au complexe résidentiel, tout en lui procurant une certaine originalité par son rattachement au quartier adjacent de l'*insula 7*, les indices fournis par les fragments d'inscriptions juridiques et les autres trouvailles énumérées ci-dessus invitent à s'interroger sur la nature des activités exercées dans ces murs et sur l'identité des résidents et des hôtes du palais.

Certains indices présentés plus haut semblent renvoyer à la maison impériale et peut-être à son administration, qu'évoquent notamment la présence et la teneur(?) de certains textes juridiques mis au jour.

53 Cf. VOIROL 2000.

54 Cf. VOIROL 2000, p. 41-42.

55 Cf. VOIROL 2000, p. 34 et fig. 20-24.

56 Cf. vol. 2, p. 281-282.

57 Cf. VOIROL 2000, fig. 20-24.

58 Cf. DULIÈRE 1979, vol. 1, p. 227-228. Sur cette question, cf. vol. 2, p. 347.

59 Les deux fragments de tuiles portant l'estampille de la légion XXI C (inv. 1911/5029 et 90/8012-2), issus de la démolition du *balneum* du palais, ne peuvent évidemment avoir valeur de preuve quant à la présence d'une garnison de légionnaires sur le site de *Derrière la Tour*.

60 Inv. 90/8132-37 et 90/8135-7. Cf. vol. 2, p. 297 et fig. 270, p. 310. Ces fragments proviennent des couches d'occupation et d'abandon du réseau de drainage de la cuvette naturelle de la zone Est, à proximité d'installations à caractère domestique et/ou artisanal (état 3).



L'identité des propriétaires du palais et la nature des activités pratiquées en ces lieux sont des questions très délicates, loin d'être définitivement réglées<sup>61</sup>. L'identification d'un édifice public a été proposée à plusieurs reprises durant les nombreuses décennies de recherches sur le site. À l'heure actuelle, l'interprétation ayant les faveurs de la cote est toutefois celle d'une résidence privée de haut standing, sans doute la plus riche d'*Aventicum*, tout au moins à partir du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Il est évidemment très tentant de voir dans la mention de l'un des *Otacilii* sur l'un des fragments de tables de patronat placardées à l'intérieur du corps principal une référence au maître de céans. Cette famille, très influente au sein de la colonie dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, était notamment honorée, rappelons-le, dans une *schola* en bordure occidentale du *forum*<sup>62</sup>. Son rayonnement dépassait largement le cadre du territoire helvète, comme l'atteste une inscription monumentale d'Avenches relative à l'un de ses membres les plus éminents connus à ce jour: *Q. Otacilius Pollinus*, patron des négociants cisalpins et transalpins, aussi bien que des bateliers de la Saône et du Rhône, *inquisitor* des Trois Gaules, qui rencontra probablement l'empereur Hadrien à Lyon en 121<sup>63</sup>.

La datation généralement retenue pour les documents épigraphiques concernant *Q. Otacilius Pollinus*, remonte à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>, période à laquelle survient justement la première phase de monumentalisation de la demeure (état 3). S'agit-il là d'une pure coïncidence ou d'un événement susceptible d'être porté au compte de ce fameux *Q. Otacilius Pollinus*, ou d'un autre de ses parents, désireux d'améliorer le standing d'une résidence récemment acquise ou faisant déjà partie du patrimoine familial?<sup>65</sup>

Le statut socio-économique éminent de cette famille, l'importance et la variété des activités publiques et privées conduites par ses membres et ses liens privilégiés supposés avec les plus hautes instances du pouvoir suffiraient sans doute à expliquer la présence de la plupart des témoins énumérés dans les pages précédentes. Toutefois, les historiens en charge du dossier épigraphique de *Derrière la Tour* émettent l'hypothèse suivante: le palais aurait pu être à la fois la résidence d'accueil et le lieu d'audience du gouverneur provincial à l'occasion de ses tournées<sup>66</sup>.

## L'agencement du palais et son cadre de vie

La nature des activités (audiences, gestion d'affaires publiques et privées) exercées dans le complexe palatial sévérien suppose des secteurs administratifs et économiques en plus grand nombre, que l'on arrive parfois à localiser d'après la nature des vestiges de certains corps de bâtiments, leur insertion au sein de l'organisation générale, ou sur la base d'indices mobiliers. L'édifice n'en a pas moins préservé sa magnificence, comme en témoignent l'ordonnance des lieux du secteur occidental, où prédominent les parties «nobles», ou encore l'ornementation statuaire et la décoration architecturale, autant extérieure qu'intérieure, de l'ensemble.

### Les espaces résidentiels et représentatifs du complexe occidental

#### Un corps principal partagé entre salles de réception et suites résidentielles

Les manifestations officielles qui se déroulaient dans l'enceinte de ce complexe devaient être essentiellement en rapport avec les audiences et les réceptions dont la grande salle d'apparat L1 du corps principal fournissait le cadre idéal. Celle-ci possédait en outre un avant-corps ou un porche imposant (A') s'ouvrant sur un vaste péristyle (D), dont l'ampleur exceptionnelle (env. 3'000 m<sup>2</sup>) accentuait fortement la solennité des lieux.

En plus des espaces liés à la représentation qui occupaient sa partie centrale, le corps principal abritait apparemment des secteurs relevant de la sphère privée, placés légèrement à l'écart: ainsi, les appartements réservés aux maîtres de céans et/ou aux invités de haut rang devaient se développer à chacune des extrémités de l'édifice et dans les belvédères que constituaient ses pavillons d'angle (B-B'), en surplomb du quartier

61 Cet état des questions se fonde principalement sur les réflexions de Regula Frei-Stolba, Hans Lieb et Michel Aberson autour des fragments d'inscriptions en bronze mis au jour sur le site. Cf. vol. 2, p. 329-349. Privilégiée dans un premier temps par Jacques Morel, l'hypothèse d'un complexe à caractère officiel ne semble pour l'heure devoir être retenue. Cette problématique mériterait toutefois d'être reconsidérée après élaboration détaillée des vestiges de l'*insula* 7.

62 BOSSERT/FUCHS 1989, p. 39-40. Cf. vol. 2, p. 343.

63 Cf. vol. 2, p. 343, n. 99.

64 Cf. vol. 2, p. 343.

65 Il semblerait que les *Otacilii* aient appartenu à une famille immigrée d'Italie au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cf. HERZIG 1973-1974, p. 35. Cf. aussi vol. 2, p. 343, n. 105.

66 Cf. vol. 2, p. 346-349.

d'entrée et de sa cour d'honneur (C). Les pavillons restaurés après leur incendie ont à nouveau été dotés de pièces richement décorées<sup>67</sup>, à l'exemple de celle, absidiale, du pavillon oriental (B), ornée selon toute vraisemblance de la mosaïque du Zodiaque. Ces appartements possédaient de surcroît des locaux de desserte placés dans une annexe (I). La suite occidentale disposait, quant à elle, d'une salle chauffée et bénéficiait de surcroît de la proximité immédiate de bains aménagés dans un corps attenant (H').

### Les pavillons d'agrément

Les portiques de la grande cour-jardin (D) assuraient ici la distribution de pavillons se répartissant de façon symétrique autour de celle-ci, isolés ou intégrés aux ailes latérales, flanqués alors de péristyles secondaires. Ces espaces de réception plus restreints ne cédaient cependant en rien au faste de l'ensemble, à l'image de l'agencement et du décor du *triclinium* d'été méridional présumé (F), qui faisait pendant à la grande salle centrale, ou encore du pavillon à exèdres de l'aile orientale (G); tous deux offraient sans doute un environnement mieux approprié pour accueillir des hôtes proches et s'adonner à des festivités de caractère plus intime, ou encore au loisir et au repos.

### Des bureaux privés?

L'aspect plus austère qui se dégage du pavillon de l'aile occidentale (G'), qui s'est vu adjoindre des locaux utilitaires annexes (W), suppose une fonction autre que celle de ses homologues. Cette impression semble par ailleurs confirmée par la mise en évidence d'une concentration relativement importante de stylets dans les couches d'occupation et de démolition de la cour adjacente. Étant donné sa situation au sein du secteur résidentiel, ce pavillon pourrait être interprété comme les bureaux de l'intendant du palais ou encore ceux exclusivement réservés aux hauts fonctionnaires séjournant au palais, que ce soit pour leur propre usage ou pour le traitement d'affaires particulières.

### Le secteur oriental

En opposition au fastueux complexe occidental, essentiellement voué à la représentation, les bâtiments constituant ce que nous appelons l'extension palatiale pourraient, en grande partie, avoir endossé un rôle plus fonctionnel, en rapport avec la gestion des affaires et le logement des hôtes du palais. Une telle destination peut transparaître à travers une organisation d'ensemble s'articulant autour d'une grande cour (O), sans doute accessible à certaines catégories de visiteurs et à une clientèle filtrée à l'entrée du palais, côté amont (Q). C'est peut-être dans ce secteur, dans la partie orientale de la cour O, que s'élevait le monument honorifique de la Louve.

La situation privilégiée du bâtiment (S), occupant le centre de la portion occidentale de cette cour, lui confère un statut particulier, sans qu'il soit possible d'en préciser la fonction. L'hypothèse d'un lieu de culte, en particulier, ne peut être écartée.

### Logements d'accueil, bureaux et bains

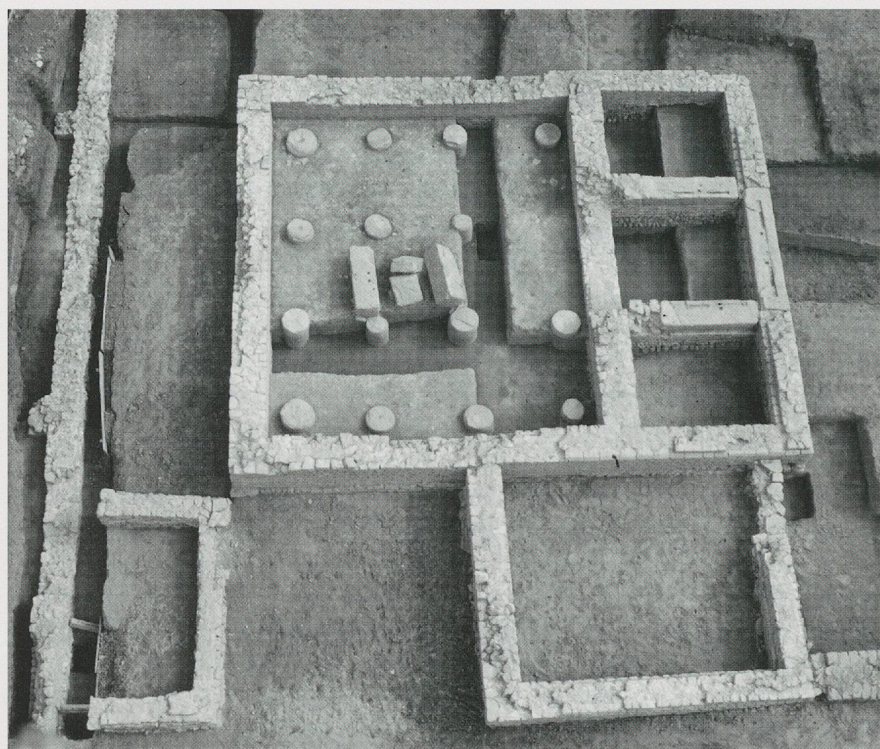
Cet ensemble devait également comprendre des logements d'accueil, résidentiels et secondaires, réservés aux visiteurs de marque et à leur suite, une fonction qu'ont pu assumer le bâtiment d'angle méridional (R), au décor luxueux, ainsi que l'aile longitudinale (K); celle-ci se partageait sans doute entre hôtellerie et bureaux, comme semblent l'indiquer les cinq stylets présents dans les niveaux de démolition de la cour-jardin inférieure (T).

Ces invités pouvaient également profiter du *balneum* (L), tout comme les maîtres des lieux, quand bien même ceux-ci possédaient leur propre espace thermal (H') dans le secteur résidentiel occidental.

### Une entrée de service surveillée

L'aile thermale possédait en outre, à son niveau inférieur (M), une série de locaux utilitaires et une loge de gardiennage en relation avec une entrée de service munie d'une avant-cour. La présence d'une douzaine de stylets dans ce secteur n'a rien de

<sup>67</sup> Pour l'ornementation des pavillons au cours des phases antérieures, cf. *supra*, p. 84-91.



**Fig. 232**

Avenches, insula 7. Vue du bâtiment central. Situation: fig. 137: a.

surprenant: c'est sans doute là que devaient se tenir des préposés au contrôle et à l'enregistrement de la livraison des matériaux combustibles et autres marchandises en rapport, non seulement avec le fonctionnement du *balneum*, mais aussi avec une partie du ravitaillement du palais.

### Une extension des activités administratives et économiques dans l'*insula* 7?

Si l'on admet volontiers que le secteur oriental du palais a pu abriter des bâtiments à caractère administratif, les activités justifiant leur présence dans l'enceinte du palais ont probablement nécessité des dépendances et des secteurs économiques annexes ayant pu s'étendre dans les bâtiments sis au nord (U). Partant du postulat du rattachement de l'*insula* 7 à l'ensemble palatial, que suggèrent les liaisons architecturales mentionnées plus haut<sup>68</sup>, de telles installations pourraient également avoir pris place sur la terrasse inférieure de celle-ci (fig. 137: a-c): elle était en effet occupée par une cour regroupant une série de constructions à caractère économique, voire administratif – aile de bâtiment étroitement compartimentée (b), édifice central à caractère blindé (a; fig. 232) et espace clos semi-couvert (c) – contemporaines de l'édification du palais<sup>69</sup>. L'identification du bâtiment a comme un *thesaurus*, que suscite son agencement bien particulier, pourrait être de surcroît étayée par la trentaine de stylets récoltés au sein de la cour abritant ces constructions. En même temps, ceux-ci pourraient signaler une destination autre pour le bâtiment central, telle celle d'un local d'archives.

Dans tous les cas de figure, cette concentration de stylets parle nettement en faveur d'un secteur dévolu à des activités à caractère économique et/ou administratif. Cela pourrait fournir un argument supplémentaire en faveur du rattachement de tout ou partie des unités de l'*insula* 7 à l'organisation du palais, avec des fonctions cependant bien différenciées pour chacun des deux ensembles.

### Les communs

L'important remodelage architectural de l'édifice et la multiplication des bâtiments qui s'en est suivie, ont manifestement nécessité une augmentation de l'effectif du personnel rattaché au fonctionnement et à l'entretien du palais. Auparavant, les communs étaient semble-t-il regroupés en grande partie dans les étages inférieurs

68 Cf. *supra*, p. 254.

69 Cf. MOREL 1991.1.

des corps de façade de la résidence primitive. Consécutivement à l'incendie qui les a ravagés à l'état 3, la restauration de la résidence au cours de la phase d'extension palatiale a entraîné leur suppression. Ils ont alors dû être disséminés en différents secteurs, en fonction de la nouvelle configuration des lieux, que ce soit dans des annexes agrandies à dessein (I) ou nouvellement créées, telle la desserte des bureaux présumés de l'aile occidentale du péristyle (W) ou les locaux utilitaires inférieurs du *balneum* (M). Quant au corps de bâtiment longitudinal implanté plus ou moins au centre du nouvel ensemble (J), il a pu être réservé, avec sa série de pièces en enfilade, au logement du personnel domestique et à l'intendance.

Les espaces affectés aux communs que nous venons d'évoquer paraissent relativement modestes pour un tel ensemble. On peut envisager leur extension dans le bâtiment adjacent de l'*insula* 7, voire en contrebas du palais, secteur dont on ne connaît pratiquement rien.

### Le problème des étages

La présence, à l'étage, de secteurs réservés à la domesticité dans plusieurs bâtiments «nobles» est bien sûr envisageable. Cependant, tant dans le complexe occidental que dans le secteur oriental, les indices archéologiques censés nous mener aux étages supérieurs sont quasiment inexistantes pour d'évidentes raisons de conservation. Ceux qui sont proposés pour certains corps, comme par exemple l'aile longitudinale K et le bâtiment R, se déduisent avant tout de l'étude architecturale et de la logique des liaisons et des circulations. C'est également le cas pour plusieurs autres parties de l'édifice qui demeurent inexploitées, ou dont les vestiges sont mal conservés.

### Un petit mobilier disparate

Les objets en os, ivoire, argent, bronze, fer, plomb<sup>70</sup> et verre<sup>71</sup> liés au cadre de vie du palais et qui parsemaient le site, se rapportent à différentes catégories telles que l'ameublement, la quincaillerie, l'huissierie, la serrurerie, l'artisanat (travail du métal, du bois, de la pierre, du textile et du cuir), la sphère militaire, l'écriture, l'éclairage, l'alimentation, l'habillement, la parure, la toilette, les soins et le jeu. Comparativement à la belle série de pièces en bronze piégées dans les décombres des corps de façade de la résidence primitive, et qui témoignent de la richesse de la décoration et de l'ameublement des pavillons du corps principal au cours des phases précédentes, la plupart des objets rattachés à la phase palatiale, ou issus des couches remaniées de démolition finale, n'éclairent que faiblement la destination de telle ou telle partie de l'édifice. C'est notamment le cas des stylets, souvent appelés à désigner des secteurs administratifs et/ou économiques. Parmi ces objets, dont certains apportent confirmation du haut standing de l'établissement, figurent quelques pièces remarquables, rarissimes autant que précieuses, pour lesquelles un rapprochement avec certains secteurs du palais peut être tenté.

### L'ornementation d'un siège d'apparat

Une pièce particulière, découverte en 1971, lors des fouilles des unités G-J-K bordant la partie nord-ouest de la cour O, figurait déjà au rang des illustrations accompagnant la publication de ces fouilles, sans attribution précise<sup>72</sup>. Cette plaque de fer richement décorée (vol. 2, fig. 256, p. 288), à incrustations de cuivre et de laiton<sup>73</sup>, est aujourd'hui interprétée comme un ornement d'un siège d'apparat, voire d'un trône, en raison de la nature du décor, représentant une branche de chêne, l'un des attributs de Jupiter. Outre le fait qu'elle vient souligner le caractère luxueux de l'ameublement du palais, cette pièce revêt ici une importance particulière, en raison de la nature même de son décor, qui paraît constituer un témoignage supplémentaire en faveur du caractère officiel de certaines activités exercées dans le palais; elle pourrait par exemple avoir garni un siège d'apparat réservé aux dignitaires de haut rang dans l'exercice de leurs fonctions. Le lieu de découverte n'est peut-être pas fortuit: l'objet a été trouvé dans les parages du bâtiment S de la cour O, que l'on pourrait considérer, non sans réserve, comme l'un des bureaux principaux du secteur administratif du palais. Nous nous devons de rappeler le caractère erratique de cette trouvaille, qui plus est hors contexte stratigraphique. Pièce unique ou non, un tel

70 Cf. vol. 2, p. 279-317.

71 Cf. vol. 2, p. 249-278.

72 Inv. 71/7125. Cf. BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 50, fig. 67.

73 Cf. vol. 2, p. 290, et fig. 256, p. 288.

siège pourrait en effet tout aussi bien avoir eu sa place à l'intérieur du pavillon à exèdres de l'aile est du péristyle voisin, ou faire partie du décorum de la grande salle d'apparat du corps principal, que ce soit lors d'audiences ou de grandes réceptions.

### Un orgue au palais

Pour finir sur une note récréative, il convient de mentionner les fragments d'un orgue hydraulique<sup>74</sup> mis au jour en 1865<sup>75</sup> et 1971<sup>76</sup>, dans le périmètre de la cour trapézoïdale O, également hors contexte stratigraphique. À ceux-ci s'ajoutent deux autres fragments qui, figurant parmi les trouvailles de fouilles anciennes non classées de la collection du Musée romain, ont été récemment identifiés comme appartenant à ce même instrument<sup>77</sup>. L'étude technologique de ces éléments apparente l'orgue auquel ils appartenaient à celui d'*Aquincum* (Budapest H), précisément daté par une dédicace de 228 ap. J.-C., ce qui laisse supposer l'utilisation de l'instrument avenchois au temps du complexe palatial<sup>78</sup>.

En plus de leur intérêt intrinsèque pour la connaissance d'une catégorie d'instruments rarement attestée du point de vue archéologique, ces vestiges plaident ici largement en faveur de l'utilisation d'un orgue dans l'enceinte du palais, bien que l'on ne puisse entièrement exclure son usage dans l'amphithéâtre proche<sup>79</sup>.

Concernant l'emplacement de cet orgue, celui-ci devait être transportable en fonction des besoins et, comme pour la garniture du siège d'apparat, le lieu de découverte de ses fragments épars dans la cour O et ses parages n'est pas forcément significatif. On peut même imaginer qu'en certaines occasions il était disposé à l'intérieur de la grande salle d'apparat du corps principal, plus précisément sur son bassin. C'est du moins ce que paraissent suggérer certains indices, tels que la représentation d'un orgue hydraulique à support polygonal sur l'un des médaillons de la mosaïque des gladiateurs de Nennig D (vol. 2, fig. 87), équipée au demeurant d'un bassin octogonal proche du nôtre; par ailleurs, une nouvelle interprétation proposée pour les motifs du tapis de mosaïque bordant le bassin avenchois consiste à voir dans les prétendues «ancres» et les dauphins les encadrant une représentation faisant directement référence à des éléments constitutifs d'un orgue<sup>80</sup>.

Quoi qu'il en soit, ces témoignages permettent d'envisager des représentations musicales dans l'une ou l'autre des salles de réception du palais, illustrant les festivités et autres cérémonies qui s'y déroulaient.

## Tentatives de restitution architecturale Daniel Castella

Dans le cadre des travaux d'élaboration, l'architecte lyonnais Pierre André s'est vu confier la délicate mission de proposer une série de restitutions des édifices successifs de *Derrière la Tour*, aussi bien en plan qu'en élévation. Cette démarche a conduit à la réalisation d'un nombre important de documents graphiques (plans, coupes et élévations), dont nous présentons ici une sélection (fig. 233-258).

Relevons d'emblée que ces restitutions architecturales ont été réalisées avant la dernière campagne de fouilles de 2003-2004, qui a conduit à compléter et corriger très sensiblement le plan des constructions et à repenser le développement diachronique de l'édifice. Ainsi par exemple, le grand jardin à péristyle du bâtiment principal et le pavillon-*triclinium* F, attribués initialement à la résidence néro-flavienne (état 2), sont aujourd'hui considérés comme des transformations majeures de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (état 3). Les nouvelles données de 2003-2004 et les réflexions qu'elles ont suscitées nous ont donc contraints à apporter un certain nombre de modifications aux documents existants, sans qu'il ait été possible, faute de moyens et de temps, de reprendre en profondeur le travail d'analyse.

Par ailleurs, l'inventaire détaillé des éléments d'architecture, en partie utilisés dans les restitutions de Pierre André, n'a été établi que postérieurement par Philippe Bridel<sup>81</sup>. Ce réexamen a permis de souligner une fois encore les grandes difficultés rencontrées dans l'attribution des éléments d'architecture recueillis sur le site au fil des siècles aux différents corps de bâtiments et aux diverses phases de développement de l'édifice. L'étude de Philippe Bridel débouche sur un certain nombre de

74 JAKOB *et al.* 2000; JAKOB/HOCHULI-GYSEL 2001; HOCHULI-GYSEL/JAKOB 2007. Cf. vol. 2, p. 319-327.

75 Inv. 1865/1225. Le contexte de la découverte de ce fragment et sa localisation restent imprécis.

76 Inv. 71/7102 et 7105.

77 Inv. X/270 (1-2).

78 Cf. JAKOB *et al.* 2000, p. 62-66 et 79.

79 Cf. JAKOB *et al.* 2000, p. 72-74.

80 Cf. vol. 2, p. 97-98 et fig. 78.

81 Cf. vol. 2, p. 9-40. L'inventaire comprend plusieurs éléments importants découverts en 2003/2004 et donc inconnus au moment de la réalisation des élévations.

propositions différentes de celles de Pierre André, par exemple en ce qui concerne le rythme et l'élévation des péristyles des cours-jardins de l'état 3. Soulignant la fragilité de ce type de démarche mais ne remettant pas fondamentalement en cause les restitutions antérieures, ces nouvelles propositions n'ont pas été intégrées dans les documents sélectionnés pour l'illustration<sup>82</sup>. Fait exception l'adjonction des deux « vestibules » d'angle L136a/b et L137a/b placés à la jonction du portique L12 avec les deux portiques perpendiculaires L32 et L33, dont l'existence semble imposée par les différences de hauteur de couverture présumée des portiques (fig. 238 et 242).

À ces contraintes et réserves, s'ajoutent bien entendu les limites, maintes fois évoquées, imposées par le caractère ponctuel des interventions archéologiques et le médiocre état de conservation des vestiges. Ainsi, niveaux de circulation, assises d'élévation et seuils ne sont que rarement préservés, à l'exception notable des secteurs septentrionaux du palais (pavillon-*triclinium* F, bâtiment R). Conscients des aléas et des limites de l'exercice, nous avons néanmoins décidé de publier une sélection de restitutions accompagnées de quelques commentaires et, de cas en cas, de renvois à la description des vestiges dans ce volume ou au catalogue de la collection lapidaire dans le volume 2.

Nous avons également intégré dans ce chapitre quelques vues de la modélisation informatique du palais sévérien (état 4) réalisée par Laurent Francey dans le cadre de la préparation de l'exposition temporaire « Palais en puzzle » (21 mai – 3 octobre 2010). Directement inspirée des vues et coupes susmentionnées, la modélisation proposée (fig. 259-262) s'en écarte toutefois sur un certain nombre de points, illustrant par là même la variété des propositions envisageables. Dans le même esprit, nous illustrons également en fin de chapitre deux vues de la maquette au 1:100 réalisée pour la même exposition temporaire par Hugo Lienhard.

Si elles respectent assez strictement la situation des vestiges et la morphologie générale des lieux, ces diverses restitutions doivent être considérées avec un grand recul. Elles n'ont pas d'autre but que de donner au lecteur une impression de l'ampleur et de l'organisation générale de cet ensemble architectural, qui s'articule sur plusieurs niveaux sur un terrain en pente. Globalement, si l'on prend en compte les surfaces fouillées et l'état de conservation des vestiges, la restitution du bâtiment principal occidental et de son grand péristyle semble reposer sur des bases plus solides que l'extension orientale du palais sévérien, à peine touchée par les récentes campagnes de fouille, à l'exception de son aile thermale.

La plupart des propositions présentées dans ce chapitre concernent le palais de l'état 4. Rappelons toutefois que les bâtiments et aménagements des deux états précédents (illustrés par leurs plans) sont pour la plupart intégrés dans le complexe sévérien et donc en partie visibles sur les élévations présentées. Les principales modifications apportées sont aussi évoquées dans les commentaires d'accompagnement. Elles touchent principalement le quartier d'entrée au nord du bâtiment principal occidental, très arasé et mal connu, et la façade nord de ce même bâtiment, avec la suppression, à l'état 4, du niveau inférieur des pavillons d'angle et de la galerie de façade qui les relie.

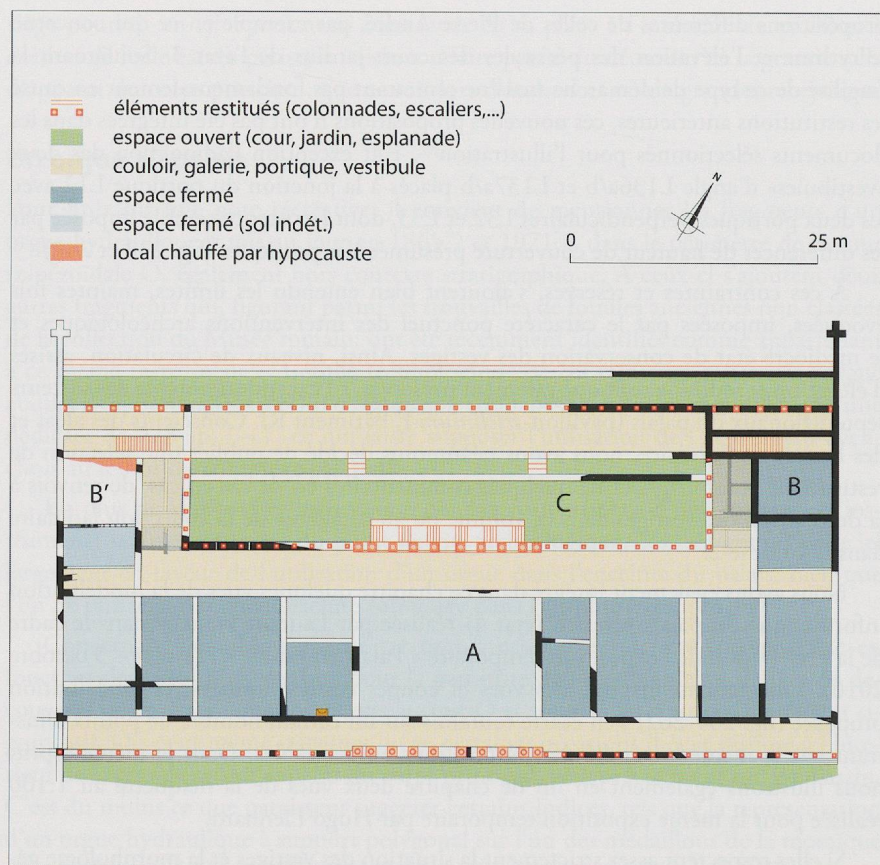
## État 2 (milieu-troisième quart du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)

L'organisation initiale du bâtiment principal A (fig. 233) correspond dans ses grandes lignes à celle proposée pour l'état 4 (cf. fig. 235). Le corps de bâtiment allongé est restitué sur un seul niveau (cf. fig. 237-240), mais l'hypothèse d'une organisation à deux étages, de part et d'autre de la grande salle centrale, ne peut être écartée. Elle impliquerait alors l'ajout d'ouvertures dans les murs de fond des portiques de façade. Au sud, l'édifice est flanqué d'un portique sur toute sa longueur, avec un porche central de même profondeur et d'une largeur correspondant à la longueur de la grande salle de réception. En façade nord, la galerie-portique à deux niveaux relie les deux pavillons d'angle B et B'. Faiblement éclairée par des soupiraux, la galerie inférieure permet d'accéder aux locaux du premier étage des pavillons, en particulier aux locaux de service du pavillon B'. La galerie supérieure est restituée sous la forme d'un portique à colonnade sur mur-bahut, avec un retour perpendiculaire vers le nord à ses deux extrémités, au-dessus des locaux de service des pavillons. Dans le quart nord des

82 L'un des rares ordres que l'on puisse restituer et replacer avec un degré élevé de vraisemblance – à savoir celui de la colonnade du portique d'étage L11 de l'état 2 (cf. vol. 2, p. 12-13) – n'est pas illustré dans ce chapitre.

Fig. 233

Avenches, Derrière la Tour. État 2. Plan complété des vestiges.



pavillons, sont restituées deux cages d'escaliers permettant d'accéder directement à ces unités depuis le quartier d'entrée nord C et, en façade, un portique à deux étages ouvert sur la plaine. Du quartier d'entrée C n'ont été observés que quelques tronçons de fondations parallèles dans son tiers oriental. Ces maigres vestiges témoignent d'une organisation en paliers successifs, mais la distinction des espaces ouverts et fermés et la définition des accès d'un palier à l'autre sont purement conjecturales. Le plan de la fig. 233 propose plusieurs volées de marches, un large portique intermédiaire ouvert côté plaine, dans le prolongement des portiques à deux étages restitués en façade des pavillons latéraux, et un très large escalier contre le bâtiment principal, permettant d'accéder au portique supérieur et aux locaux du bâtiment principal.

### État 3 (première moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)

À l'occasion de cette première phase d'agrandissement de la demeure (fig. 234), le bâtiment principal A ne semble pas connaître de modifications fondamentales. Dans la partie nord du complexe, seul le quartier d'entrée nord est remodelé, en particulier par l'aménagement de deux vastes hémicycles à colonnade supposée. Ces constructions à vocation scénographique imposent peut-être alors un dispositif d'accès par des volées de marches axiales.

L'élément majeur adjoint au bâtiment principal A est la grande cour-jardin à péristyle D. Le décalage altimétrique entre le portique de façade sud du bâtiment et les deux branches orientale et occidentale du péristyle induit la présence, à leur point d'articulation, de deux locaux de liaison abritant quelques marches (fig. 238 et 242). Une placette allongée (E), agrémentée de jeux d'eau placés dans des niches semi-circulaires, sépare désormais le portique de façade de la cour-jardin. Si l'on excepte le pavillon-*triclinium* F tout au sud de la cour (fig. 243) et de la petite cour-jardin secondaire à péristyle dans l'angle sud-est du complexe, l'organisation des nouveaux corps de bâtiments à l'est (G, H) et à l'ouest (G', H') est très difficile à cerner. Nous proposons d'identifier le curieux bâtiment à absides de l'aile G comme un autre pavillon d'agrément ou de réception. Si l'existence d'une autre grande salle d'apparat dans l'aile opposée G' est assez vraisemblable, la distribution des espaces ouverts et fermés y est toutefois encore plus incertaine.

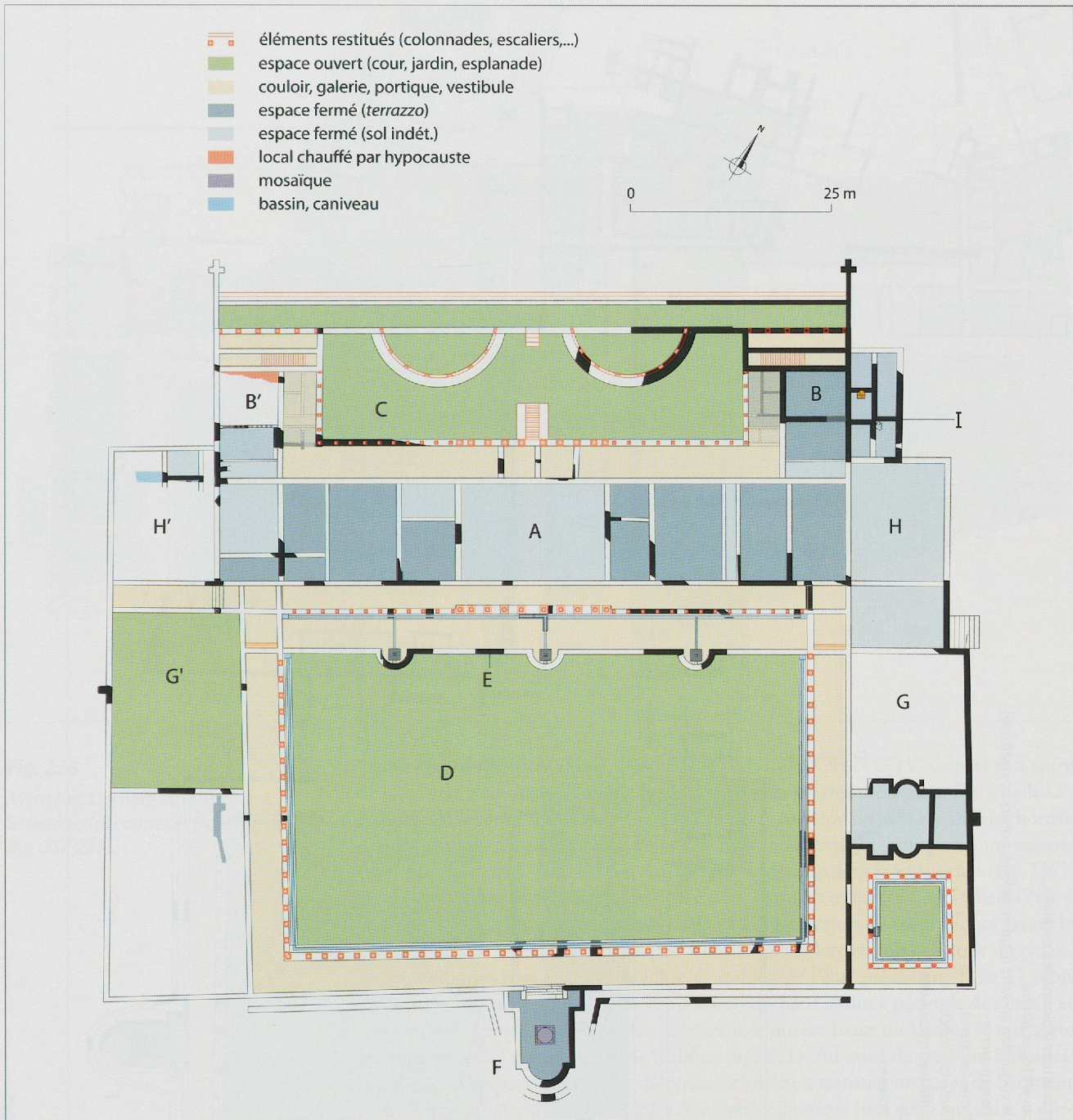


Fig. 234

Avenches, Derrière la Tour. État 3. Plan complété des vestiges.

### État 4 (fin du II<sup>e</sup> – début du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)

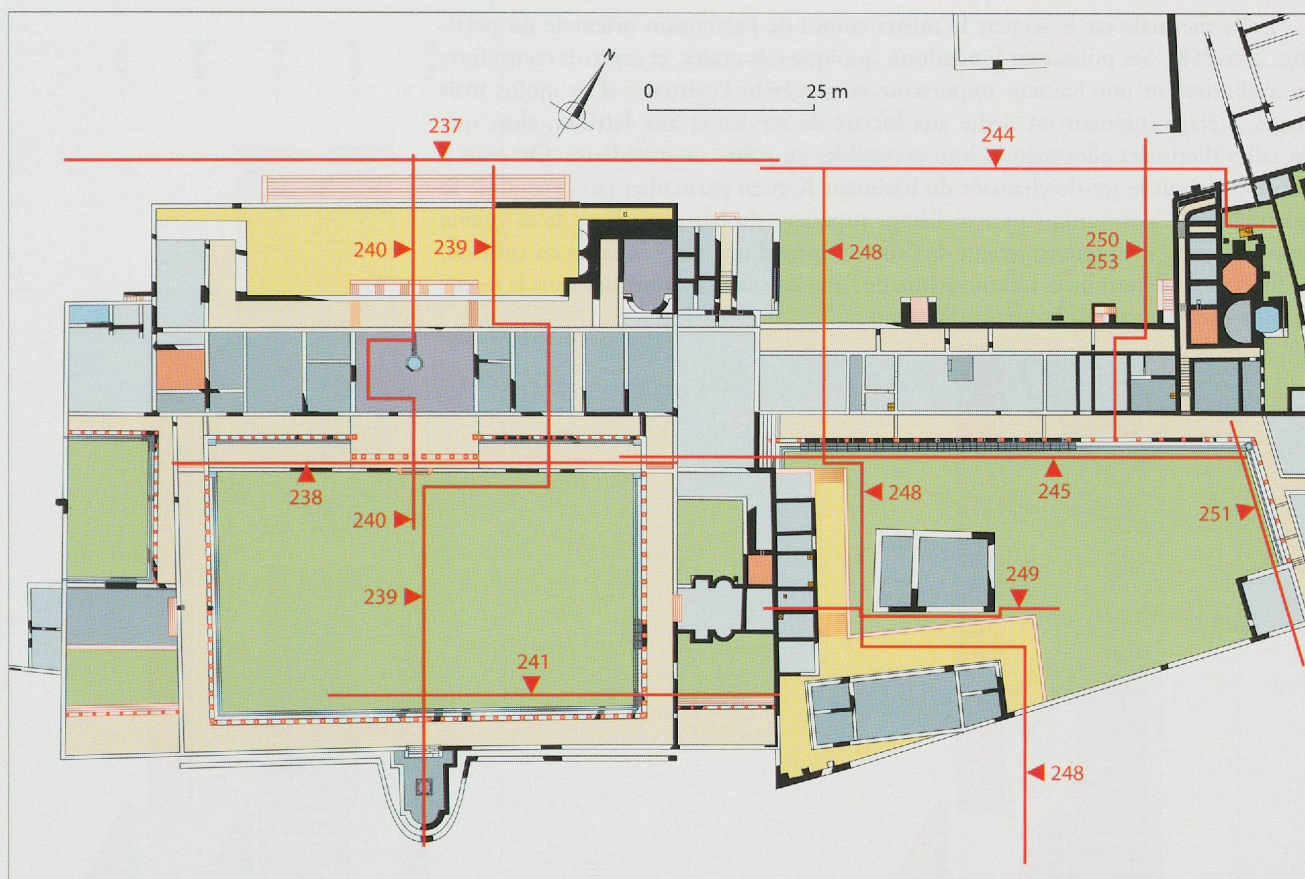
L'apogée du palais se concrétise principalement par son extension vers l'est, en direction de l'*insula* 7 (fig. 235), mais quelques travaux d'importance touchent également le bâtiment principal occidental. La principale modification qui lui est apportée est la réfection de ses pavillons d'angle et de sa galerie-portique de façade, fortement endommagés par un incendie survenu dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (fig. 237 et 242). À la suite de ces événements, les niveaux inférieurs de ces locaux sont condamnés et remblayés. La façade du pavillon B du côté de la cour d'honneur C comportant désormais d'imposants contreforts en hémicycles, nous avons restitué en façade nord des deux pavillons de grandes ouvertures de même inspiration (fig. 237). C'est aussi à cette époque qu'est mise en place la mosaïque de Bacchus et Ariane dans la grande salle de réception. Dans le portique de façade nord, nous proposons de restituer un large palier sur presque toute la longueur de cette salle. De l'autre côté de cette pièce d'apparat, est restitué un large avant-corps couvert (A') donnant sur la grande cour-jardin D (fig. 238 et 240).





Fig. 235

Avenches, Derrière la Tour. État 4. Plan complété des vestiges.



**Fig. 236**

*Avenches, Derrière la Tour. État 4.*  
*Situation des coupes et élévations*  
*(fig. 237-253).*

Comme à l'état précédent, l'organisation des ailes GH et G'H', de part et d'autre de la grande cour-jardin D et du corps principal A, est très incertaine. Dans l'aile G', à l'ouest, le seul élément clairement reconnu est une cour-jardin secondaire bordée d'un portique en L. Comme à l'état précédent, l'annexe H' comprend un secteur thermal, mal connu, couvert par une toiture en terrasse dans la restitution (fig. 237). Le même type de couverture est proposé pour l'annexe orientale I agrandie à l'état 4 (fig. 237)<sup>83</sup>. On ne sait pratiquement rien de l'organisation du corps H, qui assure la transition entre la résidence principale occidentale et l'extension orientale du palais. Si elle comprend toujours le pavillon à absides de l'état précédent, l'aile G subit quelques transformations, avec la suppression du petit jardin à péristyle de l'état 3 et son éventuel remplacement par un autre espace ouvert (cour ou jardin) et une sorte de «loggia» dans l'angle sud-est de l'édifice (fig. 241). Au nord du pavillon à absides, la présence d'un local chauffé par hypocauste amène à restituer un corps de bâtiment en L, fermé, autour d'un autre jardin. Ces aménagements font écho au jardin à portique en L de l'aile opposée.

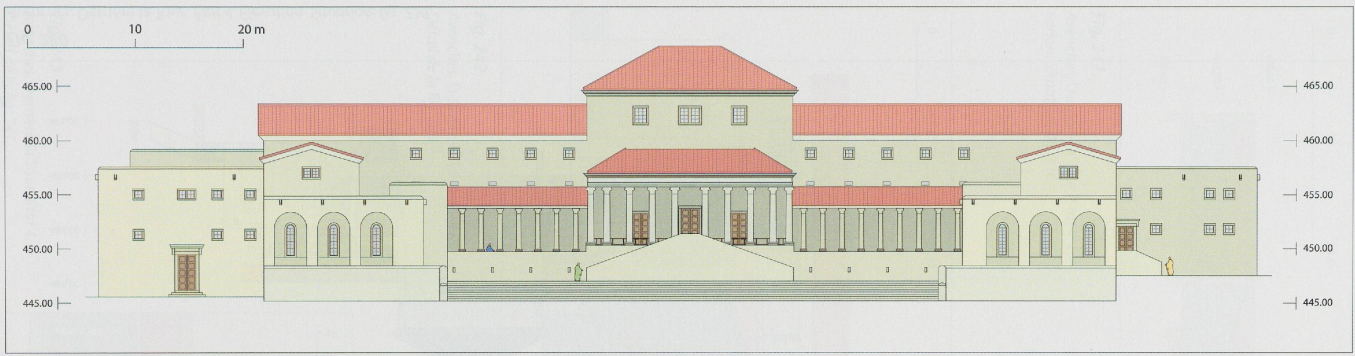
L'élément majeur de la nouvelle extension orientale du palais est le corps principal K, qui occupe toute la longueur de sa façade nord, jusqu'à l'aile thermique LM. On y voit un bâtiment allongé à deux étages, bordée au sud d'un portique à deux niveaux, incluant au rez les piliers de grès mis au jour en 1971 (fig. 245), et, au nord, d'une galerie fermée sur deux niveaux également (fig. 244). Le portique sud qui longe l'édifice oblique vers le sud-est et ferme la cour trapézoïdale à l'est; nous en déduisons l'existence d'un corps de bâtiment analogue au bâtiment K fermant la cour à l'est (N, N', P'; fig. 251). Nous retenons également l'idée d'un retour perpendiculaire de ce corps en direction du sud-ouest (P), mais l'hypothèse d'un édifice indépendant ne peut être écartée.

La moitié occidentale de la cour trapézoïdale est occupée par plusieurs édifices dont les plans sont très incomplets. La déclivité du terrain dans le sens sud-nord étant assez marquée à cet endroit, l'existence de paliers et d'esplanades est proposée (fig. 248-250), bien que les indices concrets de leur présence soient, il faut le dire, très ténus<sup>84</sup>. La restitution suggérée pour le bâtiment R (fig. 249) découle quant à elle de son plan tripartite.

83 J. Morel propose toutefois de rétablir plutôt un espace clos à ciel ouvert dans la partie orientale de cette annexe. Cf. *supra*, p. 159.

84 Sur ces aménagements, cf. *supra*, p. 170-178. Certains constats de terrain et propositions sont en contradiction avec la restitution illustrée ici.

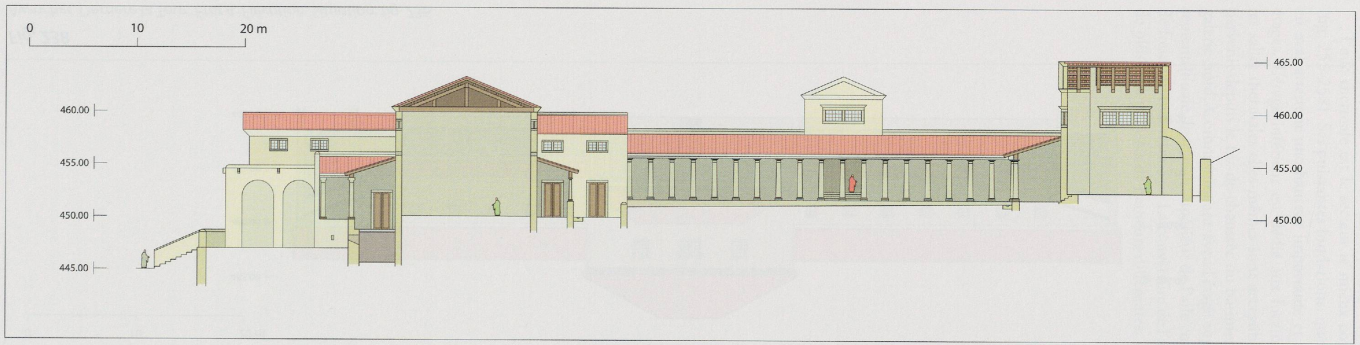
L'aile thermique est le secteur le mieux connu de l'extension orientale du palais (fig. 255-258). Ses puissantes fondations, quoique très arasés, et ses trois contreforts en aval attestent une hauteur importante et suggèrent l'existence d'au moins trois étages. L'étage inférieur est dédié aux locaux de service et aux latrines, alors que les salles thermales elles-mêmes sont accessibles au palier intermédiaire. On peut y parvenir depuis le rez-de-chaussée du bâtiment K et en particulier par le fond de sa galerie nord. Communiquant avec l'étage supérieur du bâtiment K et de sa galerie septentrionale, le niveau supérieur de l'aile comprend une série de salles en enfilade, de fonction indéterminée. La couverture de l'aile thermique est restituée sous la forme de plusieurs terrasses de hauteurs différentes.



**Fig. 237**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



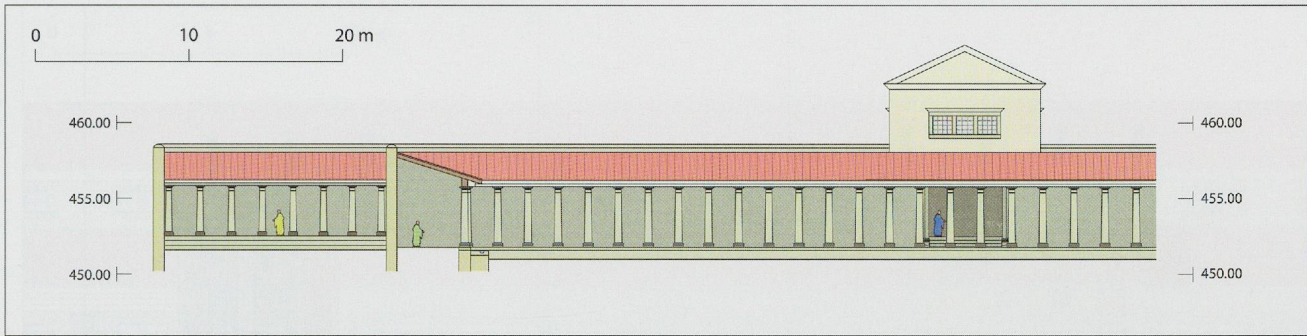
**Fig. 238**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



**Fig. 239**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



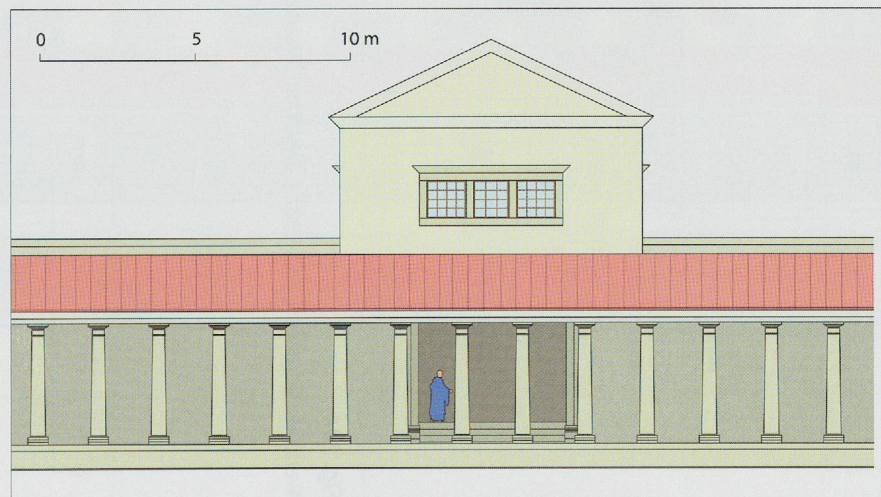
**Fig. 240**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



**Fig. 241**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



**Fig. 242**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 239.



**Fig. 243**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 241.

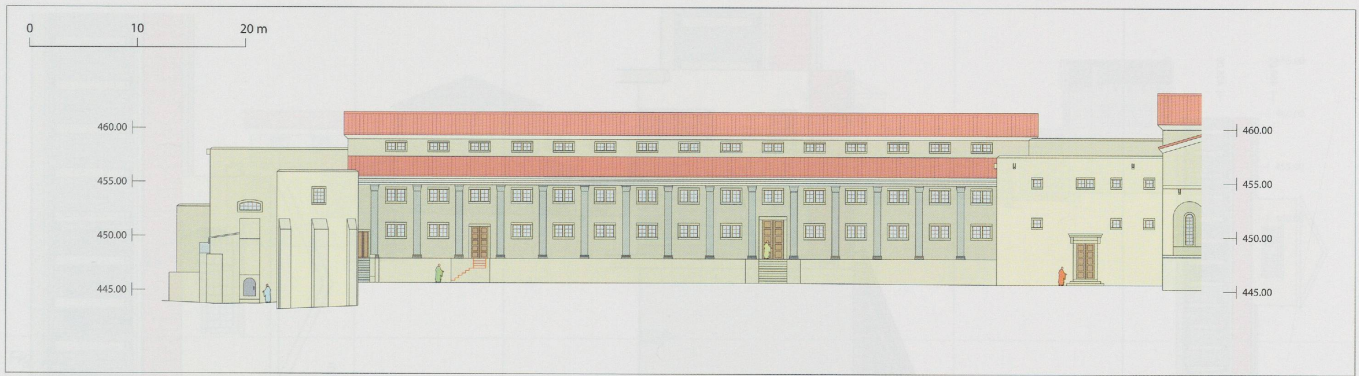


Fig. 244

Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.

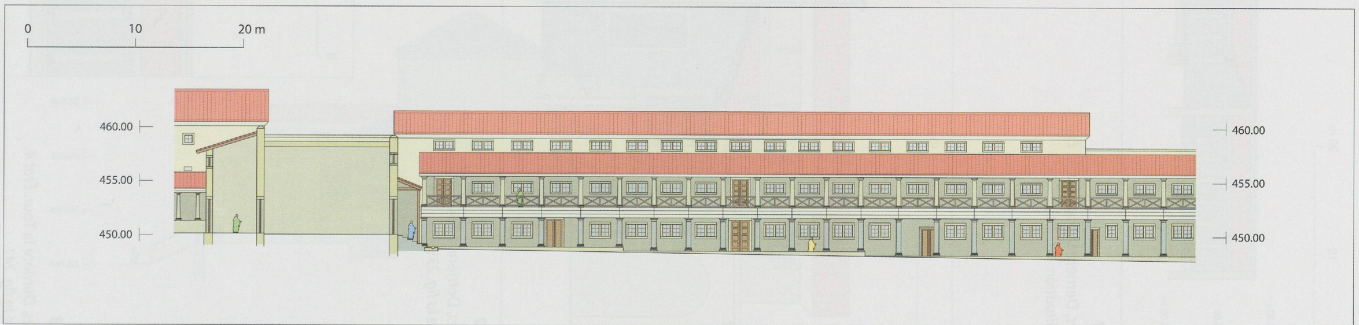


Fig. 245

Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.

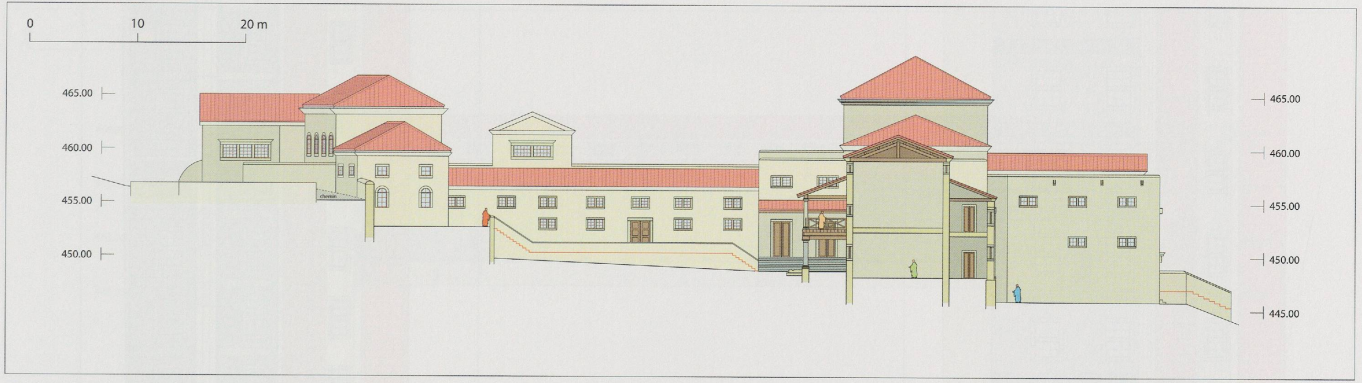


**Fig. 246**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 244.

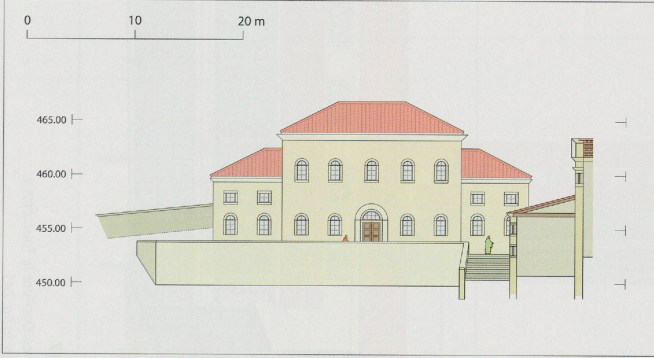


**Fig. 247**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 245.

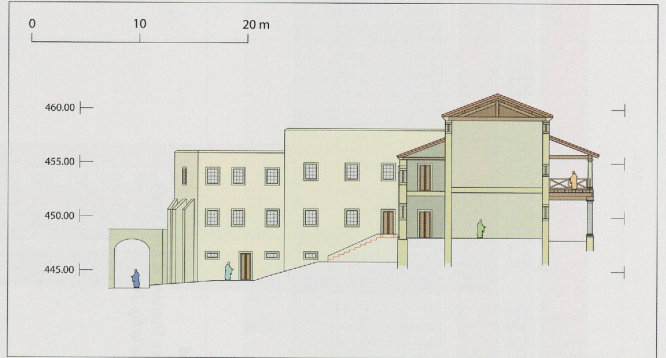




**Fig. 248**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



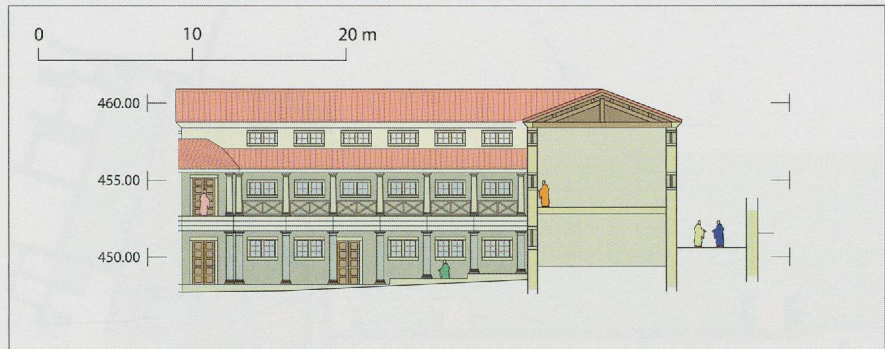
**Fig. 249**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.



**Fig. 250**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4. Élévation. Situation: fig. 236.

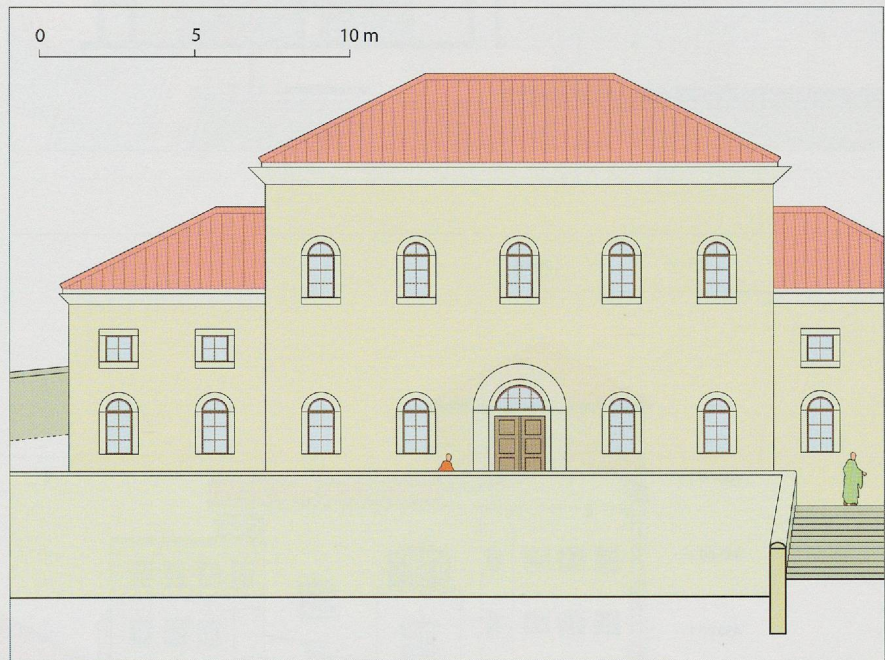
**Fig. 251**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Élévation. Situation: fig. 236.



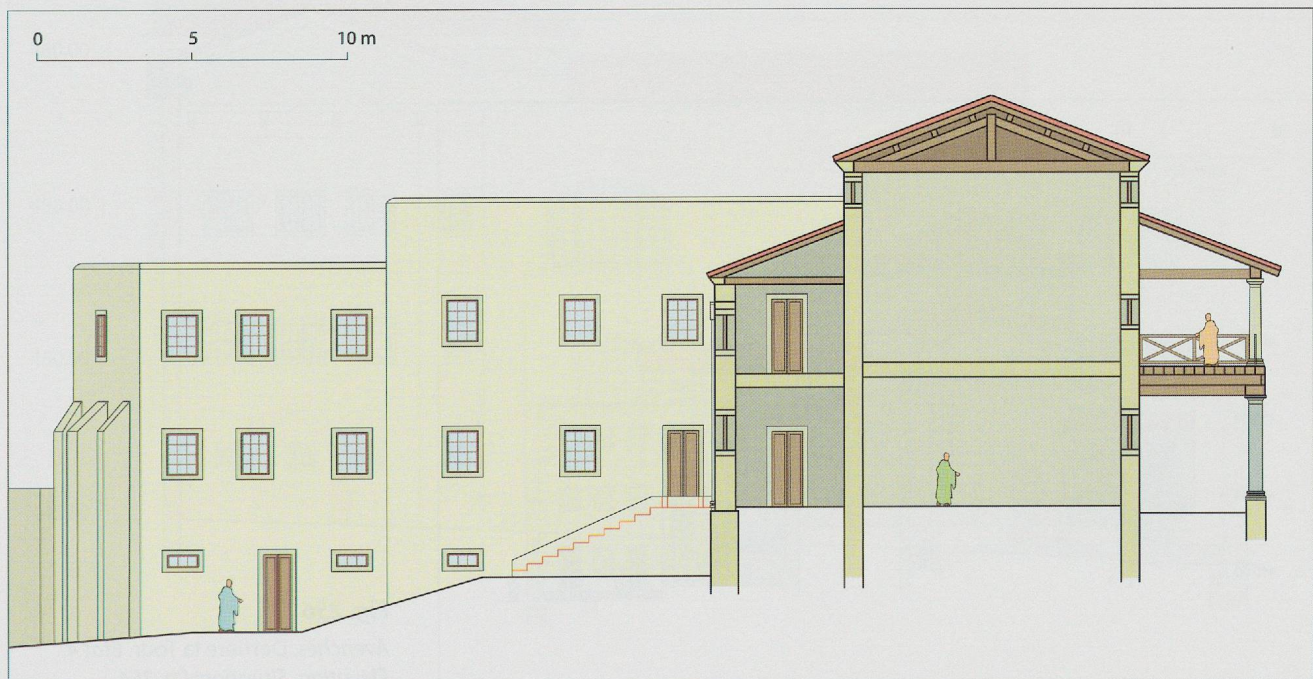
**Fig. 252**

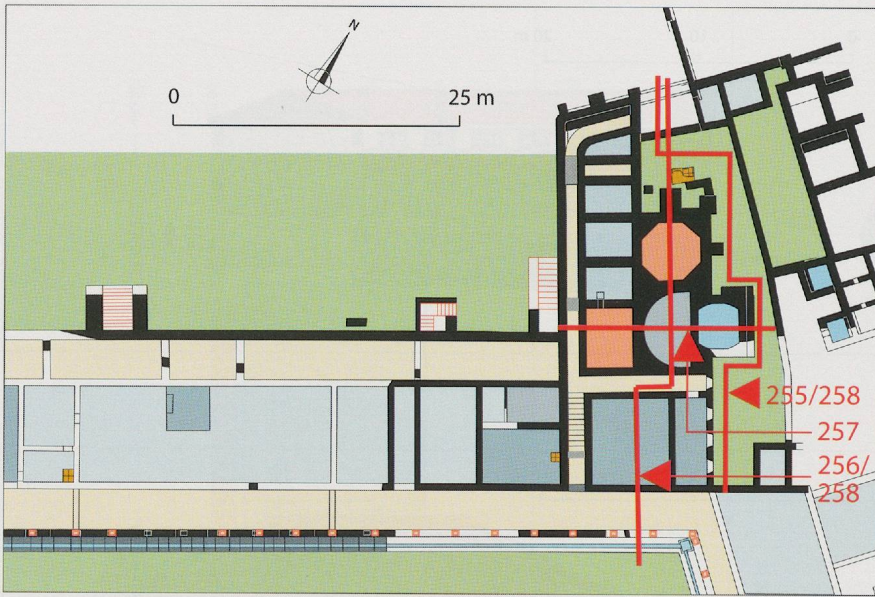
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 249.



**Fig. 253**

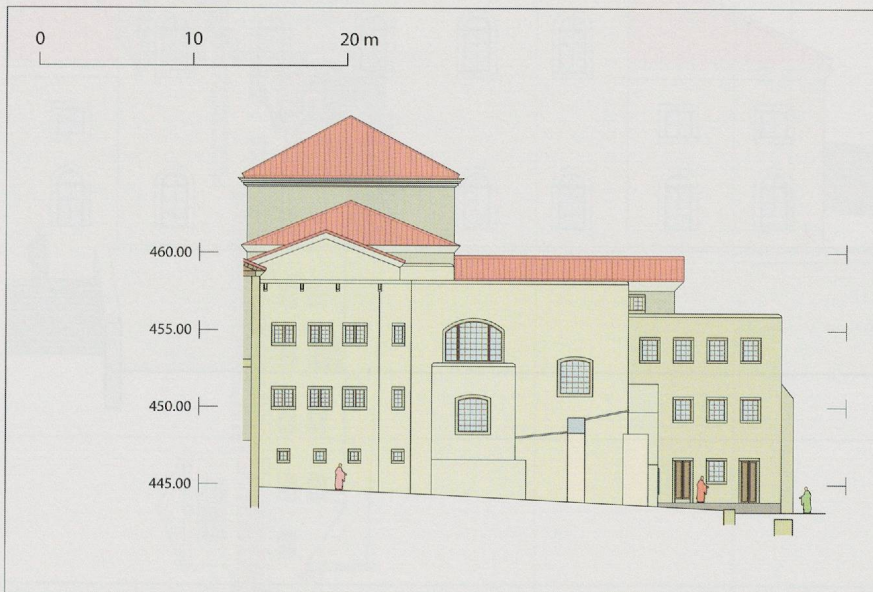
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Détail de la fig. 250.





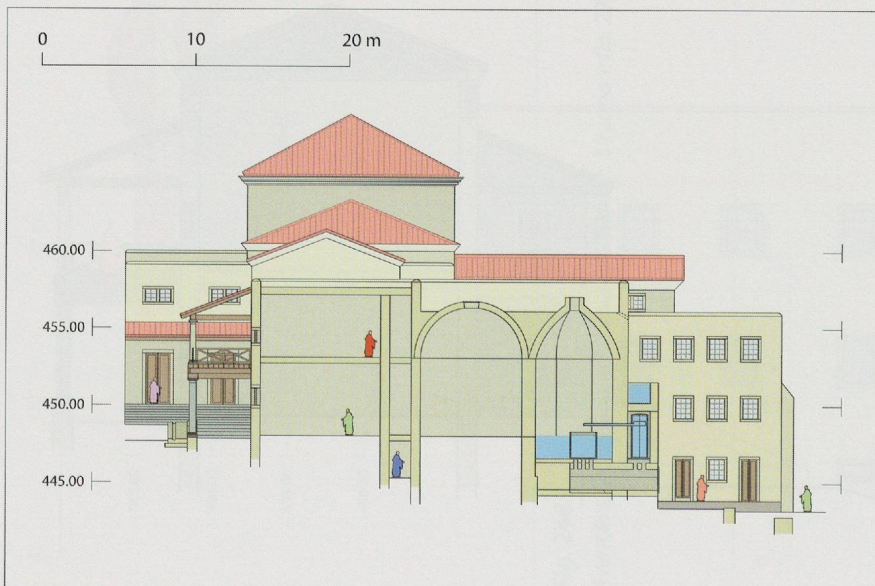
**Fig. 254**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Situation des coupes et élévations dans  
le secteur de l'aile thermique (fig. 255-  
258).



**Fig. 255**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Élévation. Situation: fig. 254.

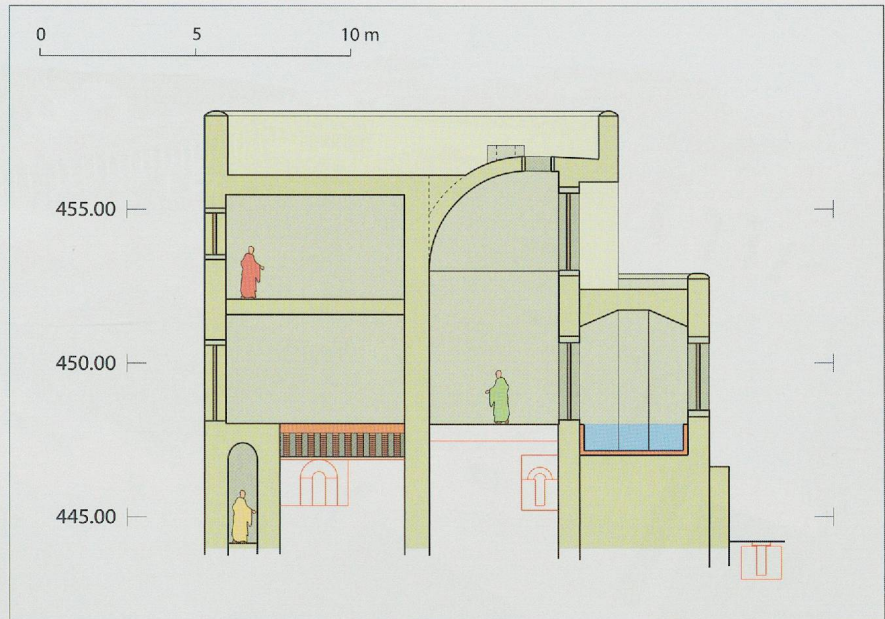


**Fig. 256**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Élévation. Situation: fig. 254.

**Fig. 257**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Élévation. Situation: fig. 254.



**Fig. 258**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Élévation. Situation: fig. 254.





**Fig. 259**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Restitution infographique du palais.  
Vue générale depuis l'ouest.

**Fig. 260**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Restitution infographique du  
palais. Vue de la grande cour-jardin  
du bâtiment principal depuis la  
colonnade sud de son péristyle en  
direction du nord-est.



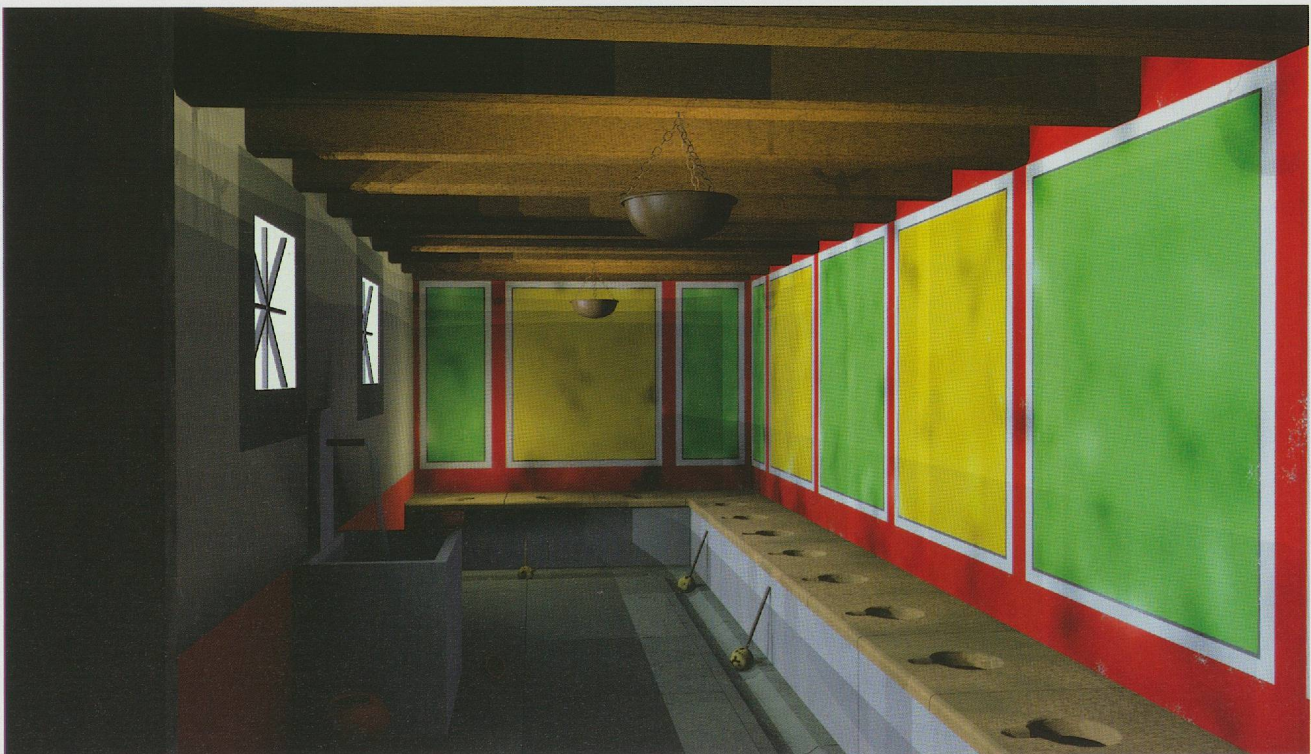


**Fig. 261**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Restitution infographique du palais.  
Vue partielle de la façade nord de  
l'extension orientale du complexe.  
À gauche, l'aile thermale.

**Fig. 262**

Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Modélisation informatique. Restitution  
infographique du palais. L'intérieur des  
latrines au sous-sol de l'aile thermale.





**Fig. 263**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Maquette du palais.



**Fig. 264**  
Avenches, Derrière la Tour. État 4.  
Maquette du palais.